Mercredi, 23 mai 1849. 1re année. — N° 68.

LA TRIBUNE DES PEUPLES

JOURNAL QUOTIDIEN.

BUREAUX : RUE NEUVE-DES-BONS-ENFANTS, N° 7.

ABONNEMENTS.	Un an.	Six mois.	Trois mois.	Un mois.
Paris.	24 fr.	12 fr.	6 fr.	2 fr. »»
Seine.	28 »	14 »	7 »	2 50
Départements.	32 »	16 »	8 »	3 »»
Étranger.	32 »	16 »	8 »	» »»

Tout ce qui concerne l'Administration et les abonnements doit être adressé à l'Administrateur du journal.

Les lettres non affranchies seront refusées.

ANNONCES.

Une à neuf fois dans un mois, la ligne.	» fr. 80 c.
Dix fois dans un mois.	» — 50
Réclames.	2 — »»
Faits divers.	3 — »»

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé au Rédacteur-Gérant. — Les manuscrits déposés ne seront pas rendus.

Les abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois.

Pacte fraternel avec l'Allemagne ;
Affranchissement de l'Italie ;
Reconstitution de la Pologne libre et indépendante.

(Ordre du jour de l'Assemblée nationale du 23 mai 1848.)

POLITIQUE GÉNÉRALE.

PARIS, 22 MAI 1849.

L'ENNEMI !

Les temps sont venus où les craintes de tous les bons Français sont à la veille de se réaliser. Le Russe entre en campagne, il s'avance contre la révolution et semble déjà revendiquer l'Europe comme sienne. Il espère, après avoir relevé l'Autriche à demi abattue par les victoires des Hongrois, après avoir rallié les forces de la Prusse, qui brûle d'impatience d'entrer en lice contre la révolution, il espère venir *dans l'ouest de l'Europe* étouffer le foyer de la démocratie.

L'armée de la coalition s'est organisée lentement; aujourd'hui elle entre en campagne avec l'espérance de ne s'arrêter qu'à Paris.

Tandis que ces dangers menacent la France, on discute à Paris, on intrigue pour des portefeuilles, et les amis de nos ennemis applanissent les obstacles qui pourraient s'opposer au triomphe d'une troisième restauration.

Il y a de la part de quelques-uns de nos gouvernants ou bien une profonde incurie, ou bien une grande trahison. Nous voudrions croire seulement à l'incurie, malheureusement il nous faut céder à l'évidence; il nous faut croire à la lumière qui jaillit de toute part : c'est la trahison qui se trame à Paris.

En présence des dangers qui nous menacent, les hommes du pouvoir se croisent les bras. Ils laissent agir les ennemis de la France, de la République. Ces ennemis ne sont pas seulement les soldats de la coalition du Nord, c'est en France même qu'ils sont en plus grand nombre.

Ne pouvant vaincre l'esprit révolutionnaire, la réaction appelle le Cosaque à son secours; elle lui fournit des auxiliaires. Sa première manœuvre vient d'être exécutée à la Bourse. Elle veut effrayer les petits rentiers, le commerce, l'industrie, et, par des ventes fictives, elle fait baisser les fonds publics. Cette manœuvre des hauts-banquiers a trouvé des complices jusque dans le pouvoir, qui ne s'y oppose pas, jusque dans la magistrature, qui ne remplit pas son devoir, qui néglige d'appliquer les lois.

Ce ne sont pas les rentiers réels qui sont effrayés, ils gardent leurs titres, ils ne les vendent pas, ce sont seulement les vendeurs à terme, les spéculateurs, les agioteurs qui tuent la confiance. Cependant, nos procureurs-généraux *de la République* laissent sommeiller les lois. Ont-ils donc déjà reçu de l'empereur Nicolas la promesse de devenir procureur *du roi* ?

La trahison est encore dans les hommes du gouvernement qui, à l'approche de la coalition, négligent de prendre les plus simples précautions. Que disons-nous, des précautions contre l'invasion ! Ils favorisent de toute leur puissance le succès de cette invasion. En Italie, ils laissent égorger les cités qui sont comme les premiers remparts de la France, ils aident même à ces égorgements. En Allemagne, ils ne font rien pour profiter des mouvements populaires qui fourniraient des armées à la cause de l'indépendance.

Nos gouvernants s'entendent donc avec les orléano-légitimistes de la Bourse. Ils leur laissent à loisir détruire le crédit public, jeter la perturbation dans toutes les affaires, tandis qu'eux-mêmes, par une force d'inertie, laissent aller les choses européennes, endorment la France en la conduisant à l'abîme.

Et cependant il y a à la tête d'une nation qui se nomme la France un homme qui a nom Napoléon. Cet homme ignore-t-il donc les dangers de la patrie? A-t-il oublié que son élection voulait dire destruction des traités de 1815 ?

Encore quelques jours et il ne sera plus temps, pour ceux qui se trompent, de réparer leur erreur. Encore quelques jours, et les traîtres s'apercevront que la trahison est impossible.

Nous espérons dans le patriotisme de la nouvelle Assemblée, jamais nous n'avons désespéré pas patriotisme de la France.

Les Russes de Paris seront vaincus de même que les Russes de Saint-Pétersbourg.

Les élections à Paris.

On ne saurait trop revenir sur les élections du département de la Seine, pour en faire comprendre toute la portée.

La victoire électorale du Peuple à Paris sur la réaction n'est pas seulement dans l'élection des dix candidats populaires, elle est encore dans le résultat négatif des candidatures rétrogrades. Nous nous expliquons.

A une société quelconque il faut un dogme religieux, des lois, des ressources matérielles, et, jusqu'à l'avénement de la paix universelle, une force pour la défendre contre les attaques de l'ennemi, ou lui permettre de prendre l'initiative de la guerre en cas de besoin.

Par cette raison même, tout parti politique qui dirige ou aspire à diriger la société doit non seulement avoir pour chefs de file les hommes qui représentent le mieux sa foi, sa loi, son intérêt matériel et sa force de défense ou d'agression, mais encore il doit les faire triompher, sous peine de tomber lui-même.

Or, quels sont l'homme de foi, le légiste, le financier et le guerrier qui représentent le mieux la réaction et sont ses chefs de file naturels? Ne sont-ce pas évidemment MM. Dupin ou Berryer, peu importe; Montalembert ou Falloux, Fould et Bugeaud?

Eh bien ! à l'exception de M. Dupin, tous ces noms se trouvaient sur la liste du club de la rue de Poitiers, et pas un d'eux n'est sorti de l'urne électorale.

Au point de vue des catégories que nous venons de poser, les chefs de file du parti populaire ont-ils été élus ? Oui, et c'est facile à prouver.

On est libre de discuter les théories du citoyen Pierre Leroux; mais ce qu'on ne saurait mettre en doute c'est qu'aux yeux du Peuple il est le représentant du sentiment moral et religieux. Que représentent à cet égard les Falloux et les Montalembert ? au fond, rien: on ne représente pas ce qu'on ne sent pas.

Quel a été le point de départ du citoyen Ledru-Rollin ? La loi. Quelque poste qu'il occupe, pour le Peuple, il représente la loi.

Qui est le financier du Peuple? De fait, aujourd'hui, c'est en quelque sorte le Peuple même. Le mouvement d'association qui s'opère dans son sein et l'esprit de solidarité qui s'y développe tendent à le constituer son propre banquier à lui-même. Cependant, comme il lui faut un représentant de cette idée, jusqu'à ce qu'il l'ait entièrement réalisée en lui, il a obtenu, par son vote, l'un des hommes qu'il sait représenter des idées et des besoins dont les Faucher et les Blanqui aîné ne se sont jamais doutés. Le citoyen Victor Considerant a été élu. Quant au citoyen Félix Pyat, homme de lettres, il a été appelé à la Législative comme l'orateur qui s'est exprimé de la manière la plus éloquente et la plus énergique sur une des questions les plus vitales pour le Peuple, le droit au travail. Le Peuple encourage les hommes de l'art à mettre leur talent au service des questions sérieuses de notre époque.

Où est maintenant le guerrier du Peuple ? La réponse est aisée. C'est avec des Boichot et des Rattier que la grande Révolution faisait des Hoche, des Marceau et des Masséna.

Et, comme la réaction, le Peuple a voulu avoir aussi un homme pour représenter un des plus grands éléments sociaux, l'art, le beau, dont il a un sentiment plus profond plus vrai, que les réactionnaires sans nombre de la république des lettres et des arts. Eh bien ! ici encore, le Peuple l'a emporté : certes, le citoyen Lamennais, par l'idée comme par la forme, est un artiste bien autrement puissant que M. Victor Hugo. D'ailleurs, celui qui représenterait véritablement la réaction à ce point de vue c'est M. Alexandre Dumas. Ce n'est donc pas à M. Victor Hugo, mais au citoyen Lamennais qu'il appartient de prendre l'initiative de la défense de l'art et des artistes à la tribune nationale.

Ainsi le Peuple a fait triompher dans les élections la plupart de ses chefs de file; la victoire est donc à lui aujourd'hui. C'est à ses chefs maintenant de savoir la lui conserver.

Et pour la lui conserver il faut qu'ils travaillent de concert et socialement, c'est-à-dire que chacun d'eux, après avoir eu une catégorie pour point de départ, ait le sentiment de toutes les catégories, et les représente toutes, par le cœur du moins, pour le triomphe absolu du Peuple sur la réaction, de la vie sur la mort.

On parle de modifications ministérielles; on cite des noms propres; il est question de Lamoricière, de Cavaignac et d'autres. Tout le monde agit comme si la question était seulement une question de noms propres. Pour nous la question est ailleurs, la question est dans les faits. Lamoricière, Cavaignac au pouvoir ne pourraient gouverner que comme ils ont déjà gouverné. Ils n'ont plus, ils n'auront jamais la confiance du pays.

Il s'agit de changer de politique, et non de changer d'hommes. Puisque l'on veut sauver le président, qu'on le lui dise; et qu'on ne lui fasse pas faire de la basse diplomatie, alors qu'il faut lutter contre la coalition.

Le Peuple souffre, le Peuple a faim, et cependant il attendra longtemps encore si l'honneur, la puissance du pays sont maintenus; il attendra patiemment pour ses misères privées, lorsqu'il verra que le gouvernement s'occupe de guérir les misères des nations.

Lamoricière et Cavaignac ont laissé bombarder les villes italiennes, vaincre la Lombardie; le Peuple ne l'a pas oublié, voilà pourquoi il ne veut pas de ces hommes.

La situation est difficile, sans doute; mais, pour en finir, les hommes du gouvernement ont une voie certaine à suivre; ils n'ont qu'à envoyer cent mille hommes en Italie contre l'Autriche, autant sur le Rhin contre la Prusse; ils n'ont qu'à être miséricordieux pour les vaincus de juin, et le Peuple attendra longtemps encore la fin de ses misères privées. Mais la réaction ne veut pas la réalisation de ces mesures : elle préfère la guerre civile.

Il est à craindre que le monde officiel n'opte pour l'opinion de la réaction.

DERNIÈRES NOUVELLES.

L'empereur d'Autriche a aussi publié une proclamation, une sorte de manifeste adressé aux Hongrois, dans lequel il justifie l'intervention russe de la même manière que l'autocrate, c'est-à-dire en accusant *les aventuriers de tous les pays* de sympathie pour la Hongrie. Nous publions cette pièce sans commentaire; elle se réfute d'elle-même. Les arguments sont de la même valeur et de la même nature que ceux du manifeste de Nicolas, des proclamations du roi de Prusse, du grand-duc de Bade, de tous les princes et de leurs auxiliaires.

Les opérations militaires en Hongrie ont dû commencer le 15 mai, d'après ce que nous annonce la *Gazette d'Augsbourg*. Ce sont les Autrichiens avec leurs alliés les Russes qui auraient pris l'offensive.

On écrit de Londres comme positif que le gouvernement britannique a vu dans l'arrangement conclu entre la Porte et la Russie, au sujet des principautés, une grave atteinte portée au traité de 1841, par lequel les grandes puissances garantissaient l'intégrité et l'indépendance de l'Empire ottoman, ainsi que des principautés de Moldavie, de Valachie et des autres. L'Angleterre avait protesté contre l'occupation de ces principautés par les Russes, voyant dans cette envahissement, que nul traité ne justifiait, une violation de l'indépendance de la Turquie.

Le cabinet de Londres a donc vu que la Porte n'avait pas le droit de sanctionner par un arrangement l'occupation par les Russes des principautés danubiennes. Il va protester en conséquence contre la convention de Balta-Liman.

La France ne pourra se dispenser de faire la même protestation, car, comme l'Angleterre, elle a signé le traité de 1841.

Nous avons annoncé hier, d'après un journal italien ordinairement bien informé, la prise de Bologne par les Autrichiens. D'après une lettre venue des frontières de la Lombardie, et qui porte la date du 18, cette nouvelle ne paraît pas présenter un grand degré de certitude. La *Gazette de Milan* du 18 ne faisait aucune mention, et le correspondant ne doute pas que Bologne tienne encore.

Une lettre, d'un de nos amis de Marseille, à la date du 19, nous informe que les paysans étaient arrivés à Bologne conduits par les curés, et qu'ils avaient chassé les Autrichiens.

Samedi, au moment où la reine d'Angleterre et le prince Albert faisaient leur promenade habituelle dans *Hyde-Park*, un coup de feu a été tiré par un Irlandais, âgé de 23 ans, nommé Willam Hamilton. On a cru d'abord à un attentat, mais le pistolet qui avait servi à commettre ce fait ayant été visité par des armuriers, il a été reconnu qu'il n'avait été chargé qu'à poudre; il résulte des explications fournies par l'auteur de ce que le *Times* appelle un attentat, que ce n'est rien autre chose qu'un fou qui veut faire parler de lui.

Le comte Ladislas Teleki a adressé la lettre suivante à M. le ministre des affaires étrangères :

Paris, 22 mai 1849.

Monsieur le ministre,

J'ai reçu de mon gouvernement l'ordre officiel de porter à la connaissance du gouvernement de la République française l'acte de l'Assemblée nationale hongroise, en vertu duquel la maison de Habsbourg-Lorraine est déchue du trône, et la Hongrie, avec tous les pays y appartenants, déclarée Etat européen, indépendant et libre. »

Cet appel des représentants du Peuple hongrois à la justice de Dieu et des hommes est la conséquence légitime de la politique du gouvernement impérial. L'empereur-roi a violée ses serments à la Constitution; il a allumé la guerre civile et sociale au cœur du pays en soulevant les nationalités les unes contre les autres, en poussant les classes diverses à s'entre-détruire; enfin, il a de lui-même abdiqué en livrant ses États aux armées russes, à ses rivaux les plus dangereux.

Une dynastie qui foulait aux pieds tous les principes des droits de l'honneur, qui n'a pas craint d'attirer sur ses sujets le fléau des baïonnettes étrangères, pour étouffer à la fois la liberté et la civilisation! ne pouvait plus régner sur notre patrie.

Obéissant à la volonté de la nation unanimement exprimée par ses représentants, et en attendant que l'Assemblée nationale ait statué sur la forme du nouveau gouvernement, le président du comité de défense Louis Kossuth a saisi les rênes du pouvoir en qualité de gouverneur provisoire de l'Etat, chef du pouvoir exécutif.

Convaincu qu'un lien commun doit unir tous les Etats européens, il s'empresse, monsieur le ministre, de vous notifier par ma voix que le continent compte un pays libre de plus, dont l'ardent désir est de vivre en paix et en ami, lié avec tous les Peuples, principalement avec la glorieuse nation française, et de sauvegarder à l'orient de l'Europe les intérêts de l'humanité et de la civilisation que la France représente. Sa mission est de sauver, dans cette partie du monde, les principes de liberté, en leur donnant une base large et nouvelle, celle de l'égalité et de la fraternité des Peuples.

Agréez, etc.

Comte LADISLAS TELEKI,
Envoyé de Hongrie.

On nous communique la lettre suivante, qu'on peut regarder comme officielle :

Rome, 14 mai 1849.

Dans le doute que quelques-unes de nos lettres ne vous soient pas parvenues, je vous rappellerai bièvement ce qui s'est passé ici depuis le combat du 30 avril. Garibaldi a battu le 9 les 7,000 Napolitains, et leur a pris trois canons; mais les Français, en se rapprochant de Rome ce jour-là, nous ont empêchés de profiter de la victoire : car, pour nous opposer a une attaque d'Oudinot, nous nous vîmes forcés de rappeler Garibaldi. C'est dans cette circonstance que le Bourbon de Naples, voyant Palestrina évacuée par nos troupes, fit chanter le fameux *Te Deum* que vous savez. C'est un triste rôle que le ministère fait jour à la France : les soldats de la grande République bras dessus, bras dessous avec les Croates, avec les Miquelets de Narvaez, avec les égorgeurs du roi Bourbon. Le renvoi des prisonniers français et l'accueil tout paternel qu'on leur a fait n ont opéré aucun changement dans les intentions hostiles de M. Oudinot : des rapports certains de C vita-Vecchia annoncent que les prisonniers français ont été armés de nouveau, avec nos propres fusils, pris sur les 3,700 que nous avions achetés en France et qu'Oudinot nous a *saisis* à Civita-Vecchia par une indigne tromperie : car notez bien que le débarquement à Civita-Vecchia, l'occupation des forts, l'emprisonnement du bataillon Mellara, la prise de nos bâtiments et de nos armes n'ont pas eu lieu par droit de guerre, ni à la suite de conventions, mais bien à la suite de la proclamation signée *Espivent*, qui nous parlait de la fraternité et de la défense de nos libertés; sans cela, les Français ne seraient entrés à Civita-Vecchia qu'après un combat meurtrier comme celui qui eut lieu aux portes de Rome.

Oudinot semble résolu à ne pas vouloir comprendre que ce n'est pas un parti, que c'est bien toute la population qui veut sa liberté, son émancipation; le bombardement de Livourne, la belle défense que Bologne, sans troupes et sans artillerie, soutient depuis plusieurs jours contre seize mille Autrichiens qui le bombardent avec 30 canons, prouvent bien le contraire de ce que pense M. Oudinot Le 11 au matin, Bologne resistait encore et toutes les campagnes des légations envoient du monde à son secours. Cela me semble l'expression énergique d'un vœu unanime; et cependant Oudinot et les siens s'obstinent à appeler notre République *une faction*.

Le ministre de la guerre a annoncé, il y a quinze jours, que, dans le cas d'hostilités flagrantes, le drapeau rouge serait arboré comme signal de combat sur le haut du château Saint-Ange. M. Oudinot en a pris prétexte pour dire que Rome voulait la *République rouge*, c'est à dire la Terreur. Misérables calomnies ! Mais écoutez ceci qui est bien plus odieux si ce n'est pas plus ridicule : « Après avoir arrangé » les affaires de ce pays, dit Oudinot, nous embarquerons en » masse les démocrates italiens et les enverrons en Algérie » pour y amuser les ouvriers de Paris qui y sont relégués. » (sic). Notez encore que M. Oudinot ne peut exciper de son ignorance, car le père Ventura, envoyé de Rome, et d'autres personnes officieuses lui ont démontré d'une manière irrécusable que les protestations et les actes d'adhésion de *toutes* les municipalités de l'État (moins Corneto et Civita-Vecchia, occupées par les Français), avant la victoire et sous l'impression du débarquement et l'envoi journalier que fait la province d'hommes, d'armes et d'argent, ne permettent plus de douter que le vœu public ne soit pour la République.

Les prisonniers et les blessés que nous lui avons renvoyés ont dû, en outre, lui dire quelle sympathie généreuse on ressent ici pour la France, quel enthousiasme, quel accord existent parmi nous. On a rédigé des procès-verbaux des déclarations des prisonniers d'après lesquels ils auraient été trompés sur le but de l'expédition et sur l'état de nos affaires; nos proclamations de sympathies et la déclaration solennelle que Rome ne se considère pas en guerre avec la France mais seulement en état de légitime défense sont maintenant connues de l'armée française; chaque prisonnier a emporté, en guise de sauf-conduit, le décret qui contient ces mots : « Rome ne rend pas responsable le Peuple français des torts de son gouvernement ! trompé lui même. » M. Oudinot n'ignore pas non plus que nous tenant, un peu trop généreusement peut être, dans les bornes de la défense nous avons rappelé nos braves troupes qui, en nombre considérable, étaient sur le point d'attaquer les Français en retraite le 1er mai, que pour le même motif et à notre grand préjudice, nous avons retenu de force nos troupes pour les empêcher de surprendre et d'écraser des corps isolés de troupes françaises qui s'avancent et s'étendent par ci par la pour former le blocus! Vous comprendrez notre modération en réfléchissant que Rome a un circuit de 20 milles et que les Français n'étaient jusqu'ici que 12,000 hommes contre une population armée d'au moins 60,000 hommes; modération d'autant plus grande et peut-être fatale, si vous considérez que nous avons plus de 20,000 hommes de bonnes troupes.

Tout a été exposé a M. Oudinot; tout a été inutile; que

le sang répandu retombe donc sur lui et sur son gouvernement, car nous ne pouvons endurer plus longtemps cette position.

Correspondance politique.

DES CAUSES INTIMES DE LA CHUTE DES GOUVERNEMENTS DEPUIS 1789.

Nous commençons aujourd'hui la publication d'une série de lettres qui nous est adressée par un écrivain dont nous avons déjà eu l'occasion de faire apprécier les travaux. Les entretiens que nous avons eus avec l'auteur avant la publication de ces lettres nous ont convaincus qu'il avait à présenter sur les causes intimes de la chute des divers gouvernements de France depuis 1789 des vues dont la portée mérite toute l'attention de nos lecteurs.

Paris, 21 mai 1849.

Au citoyen rédacteur de la Tribune des Peuples.

Citoyen rédacteur,

Vous connaissez les sentiments que m'inspire votre œuvre.

Susciter la grande âme de la France, encore assoupie dans le sommeil de Waterloo quoique depuis cette époque elle ait donné, dans l'ordre des idées et des faits et même dans la sphère supérieure de la religion, plusieurs signes non équivoques de réveil; donner à la révolution de Février, qui est déjà la révolution européenne, qui sera bientôt la révolution du globe, son caractère définitif et le plus élevé, c'est-à-dire son caractère religieux, son rôle actif dans l'émancipation des Peuples, dans la prédication et la réalisation du verbe nouveau; rallier tous les Peuples, autour de celle qui fut la grande nation et qui s'apprête à le redevenir, à la voix de la nation qui a le plus souffert, à cette voix qui nous vient aujourd'hui de l'Orient et qui veut nous rendre, à son tour, la force réalisatrice qu'elle a reçue de nous.

Tel est votre but. Mon cœur s'y associe comme à l'expression la plus haute et la plus complète que la pensée française ait encore trouvée dans la presse, depuis le *Globe* aint-simonien.

Mais il ne vous échappe pas que, même après le miracle de Février, l'effort que vous demandez à la France, tout homogène qu'il soit à sa nature et conforme à sa vocation, tout bien préparé qu'il soit par les travaux de ses plus nobles enfans, — car Dieu merci la tradition de la vie nationale n'a pas été absolument perdue un seul instant, — il ne vous échappe pas qu'un tel effort suppose un renouvellement complet des personnes et des choses, un déplacement de l'axe de notre politique.

Ce que nous voulons est tellement au-dessus, par certains côtés, et de l'œuvre révolutionnaire de 1793 et de l'œuvre impériale; ce que nous voulons ressemble si peu à ce que les gouvernements de France ont fait depuis 1804 jusques et y compris 1848, le Peuple qui sera ce que l'œuvre doit être aujourd'hui, qui fera ce que la France doit faire aujourd'hui, ressemble si peu à la France officielle, qu'en vérité c'est une nation nouvelle, c'est un Peuple nouveau qu'il faut à nos desseins.

Si ce Peuple nouveau n'existe pas, c'est la question de notre décadence qui est posée, et qu'il faudrait résoudre par une douloureuse affirmative, comme a osé l'insinuer si lestement M. Thiers, le conseiller intime, le dominateur occulte de Louis Bonaparte, M. Thiers, l'homme dont le nom se trouve accolé, je ne sais par quelle trame diabolique d'intrigue parlementaire et de librairie mercantile, à celui de Napoléon-le-Grand! La France, en ce cas, n'est plus qu'une nation le troisième rang en Europe, ce qui revient à dire qu'elle n'est plus rien.

Heureusement une seule chose tombe aujourd'hui dans notre France bien-aimée en voie de complète régénération, c'est la race des sophistes sans cœur, des ambitieux sans principes, des journalistes sans conscience, des comédiens académiques et parlementaires, des agioteurs et sangsues du Peuple, comme les appelait Ch. Fourier.

Les hommes de cette espèce sont ceux que vous nommez les *orléanistes*. Vous en cherchez, vous en appelez d'autres. Vous semblez même croire que les éléments de la France nouvelle existent déjà, qu'ils sont cachés derrière le nuage officiel qui ternit en ce moment le nom du grand homme qui, selon vous, s'est le plus approché de l'idéal depuis si longtemps cherché par les nations en peine de l'avenir.

Je vous demande la permission d'examiner avec vous jusqu'à quel point vous avez raison d'infliger au nom d'*Orléans* la solidarité du terme générique qui désigne les Français de la décadence, c'est-à-dire, les égoïstes, les sceptiques, les parasites de la presse, de l'académie, du théâtre, de la bourse, du barreau, du parlement et de la judicature.

J'examinerai ensuite si les éléments de la société nouvelle existent, en tout ou partie et avec le caractère distinctif qu'ils doivent revêtir, dans les rangs des autres partis et notamment chez les impérialistes.

Je rechercherai les causes intimes qui, depuis 1793, ont arrêté à la fois et le mouvement révolutionnaire et le mouvement organisateur, par conséquent, les causes intimes de la chute de Napoléon qui sont encore les causes intimes de la stérilité et de l'impossibilité de tout pouvoir en Fran

Enfin, je vous dirai s'il y a un nouveau peuple, et où est ce peuple, animé à la fois de l'esprit historique, de l'esprit prophétique et de l'esprit actif qui représente, dans toute sa force, la puissance expansive et organisatrice de la France.

Hélas oui! Il y a en France, et depuis longtemps, un germe de corruption et les véhicules les plus énergiques de la corruption. Ce germe de corruption, c'est le scepticisme, l'esprit d'intrigue politique, le goût du bel esprit, l'amour du lucre et du bien-être personnel, passions dévergondées qui déplacent, au profit du mal, toutes les énergies de l'âme et qui détruisent, du même coup, et la dignité morale du citoyen et l'esprit de nationalité lui-même. L'invasion des sceptiques et des corrompus date plus particulièrement de l'influence du cardinal de Retz, plus tard du cardinal Dubois et de la régence. Elle a manqué de perdre la France sous Louis XV.

Ceux que vous appelez *orléanistes* s'appelaient alors les roués, et il est trop vrai que déjà le nom d'Orléans personnifie cette race d'hommes et cette époque.

De 1789 à 1793, la Révolution a été le châtiment d'une partie de ces corrompus. Mais, tandis qu'elle chassait la corruption par une porte, elle lui en ouvrait une autre par l'avénement des philosophes et des écrivains matérialistes; par la consécration du régime bourgeois et propriétaire; par l'établissement du principe de l'anarchie commerciale en matière de presse, de théâtre, d'opérations de banque et d'agiotage; par le rétablissement de la vénalité des offices et des charges de notaires, avoués, huissiers, agents de change, etc., etc.

Une lueur d'esprit public et de passion sociale anima la bourgeoisie, au commencement de la première révolution. Elle attaqua avec énergie les abus de l'ancien régime, les priviléges du clergé et de la noblesse féodale. C'était son droit qu'elle voulait conquérir; c'était son intérêt personnel qu'elle défendait. Dès que la Révolution voulut aller au-delà et poursuivre l'œuvre de la régénération nationale en allant jusqu'au Peuple, jusqu'à la classe pauvre et la plus nombreuse, la Révolution trouva sur son chemin les sceptiques, les égoïstes, les corrompus, les traîtres, agioteurs et spéculateurs de toute sorte.

Ceux que vous appelez les *orléanistes* s'appelaient alors les thermidoriens, et leur funeste influence se prolongea sous le Directoire. Ils conduisaient de nouveau la France à sa perte, et nous ramenaient la coalition européenne triomphante, lorsque le génie de Napoléon intervint et se posa en travers.

L'œuvre européenne de Napoléon et la gloire militaire agirent pendant quelque temps comme dérivatifs, mais sans toucher aux causes intimes du mal. Ceux que vous appelez les orléanistes, un moment contenus et comprimés, relevèrent la tête, dès nos premiers désastres : ils s'appelaient alors les *volontaires royaux*, la *chambre de* 1815; ils accueillirent sous le nom d'*alliés* les ennemis de la France; ils firent monter la rente et les actions de la Banque, le jour même de l'entrée de la coalition européenne dans Paris.

Je vous irais qu'ils s'appelèrent aussi les *idéologues*, si, parmi les hommes poursuivis de ce nom par l'Empereur il ne s'était pas trouvé alors quelques loyaux et fidèles serviteurs du principe révolutionnaire, représentant les uns la protestation légitime de la liberté contre le despotisme, les autres, plus hostiles, mais moins nombreux et moins puissants, la protestation de l'égalité contre la féodalité nouvelle.

Mais je me borne à constater que les économistes malthusiens étaient déjà debout et rebelles au génie national. J.-B. Say, au sein même de la France envahi, osait dédier son *Traité d'économie politique* à l'empereur Alexandre. Non content de la défaite et de la déchéance de Napoléon, il le maudissait publiquement comme auteur du blocus continental et défenseur de la nationalité industrielle. Il condamnait en lui la première tentative, aussi louable qu'imparfaite, du gouvernement industriel de la société moderne.

Sous la Restauration, celui qui voit au fond l'esprit de l'époque ne trouve que la lutte de deux mensonges, de deux hypocrisies, et, chez les hommes de bonne foi, dont il faut toujours tenir grand compte, de deux erreurs. Ce que vous nommez l'*orléanisme* s'appelait alors la congrégation et l'eclectisme. M. de Villèle fonda le gouvernement sur la satisfaction des intérêts matériels; seulement il exigea la confession officielle des principes de l'ancien ordre social, sans se préoccuper de la sincérité de la foi. Son gouvernement fut un gouvernement matérialiste. Les eclectiques du *Globe* demandaient l'impartialité entre tous les systèmes; les libéraux du *Constitutionnel* en appelaient à Voltaire et à Rousseau. En fait, ils n'étaient que des sceptiques et des sceptiques de la pire espèce, des sceptiques qui ne doutent de rien, suivant le mot aussi profond que judicieux d'un honnête homme. Ce que vous appelez l'orléanisme était donc alors plus particulièrement *eclectique* et *libéral*.

Des souvenirs de l'Empire, on ne cultivait que la gloire militaire, et encore n'en a-t-on saisi que le côté matériel. L'impérialisme lui-même se laissa tellement exploiter, il oublia tellement sa tradition ou se méprit tellement sur le sens de cette tradition, qu'à la révolution de 1830 tous les hommes de l'Empire se trouvèrent à la remorque des voltairiens du *Constitutionnel* et attachés à la fortune de la famille d'Orléans.

Le gouvernement de 1830 fut le triomphe du scepticisme en religion, de l'éclectisme en philosophie, de l'égoïsme et de l'intérêt privé dans toutes les sphères de l'activité sociale, le triomphe de l'esprit de lucre et d'agiotage. Casimir Perrier était un banquier, Louis-Philippe un propriétaire plutôt qu'un roi, M. Guizot un professeur de la fausse science du passé, au fond sceptique, à cela près qu'il se prenait lui même pour un dogme, et que son orgueil personnel lui tenait lieu de foi.

Sous le gouvernement de 1830, toutes les mauvaises tendances de l'histoire nationale furent érigées en vertus et décorées des plus beaux noms : sagesse, bon sens pratique, esprit positif. Le roi et les ministres ne se contentaient pas de prouver par leurs actes que la France n'occupait plus qu'un rang secondaire parmi les puissances, ils le proclamaient dogmatiquement, autant qu'ils pouvaient dogmatiser autre chose que leur propre néant.

Puisque c'est sous le règne de la maison d'Orléans que les symptômes et les ravages d'un mal ancien dans notre histoire ont acquis le plus haut degré d'intensité, puisque ce règn a fini par la révolution du mépris, je ne veux pas contester, je veux même reconnaître la juste application du terme générique adopté par vous. C'est une fatalité que le nom d'Orléans se trouve ainsi au premier plan de deux époques de corruption et de décadence. Mais la vérité est la vérité.

Aussi bien je suis à même, peut être mieux que personne au monde, de savoir jusqu'à quel point l'organe de l'intuition, comme vous dites, ou la faculté d'unitéisme, comme disait Ch. Fourrier, ou même la simple force d'une conception synthétique, manquaient aux hommes d'Etat de la monarchie représentative. Ce n'est pas la France qui leur a fait défaut, comme ils avaient l'incroyable fatuité de le dire : ce sont eux qui ont fait défaut à la France. Les bases d'un gouvernement d'initiative et d'action morale comprimant l'égoïsme de la bourgeoisie, et s'appuyant sur l'émancipation du Peuple, ont été posées. La révolution sociale a été prévue et prédite. Les moyens de l'éviter ont été énoncés et proposés.

Tandis que Henri de Fonfrède mourait à la peine et de l'impuissance d'un dévouement qui, à vrai dire, n'avait pas une intelligence assez profonde des besoins de la société, j'ai perdu de longues années en efforts infructueux, sans parvenir à faire reconnaître aux hommes d'Etat de la monarchie représentative qu'il pouvait se trouver, dans les affaires politiques, des hommes voulant autre chose que des satisfactions personnelles et des positions plus ou moins élevées. Tout le reste, à leurs yeux, n'était que chimère et utopie. Un homme croyant à autre chose qu'à son propre mérite ou à son propre intérêt, un homme sachant aimer et refusant de se faire craindre par l'intrigue ou par la coalition des hommes les plus hétérogènes, des passions les plus opposées, c'était à leurs yeux une sorte de monstre; pour les plus indulgents, c'était un niais.

Quoi qu'il en soit, il ne serait pas juste de faire peser sur un seul parti ce qui a été le mal de tous; et, au contraire, il résulte clairement des faits qui viennent d'être établis qu'en croyant tracer le tableau des sectes de l'orléanisme, c'est la France officielle tout entière, c'est le pays légal de M. Guizot dont vous nous avez donné la peinture exacte; et ce pays légal comprend, bien entendu, le cadavre galvanisé de l'Eglise officielle, les restes de la noblesse féodale qui ne sont plus que les débris de la grande propriété terrienne, les tiges mal venues et montées de la féodalité financière et mercantile, les traitants de l'opinion dits journalistes, dont la plupart sont avant tout des spéculateurs en librairie, enfin tout le corps de la judicature et ses collatéraux les notaires, avoués, huissiers, etc.

De là résultent aussi les conséquences suivantes :

D'ABORD, le mal de la société officielle, de toutes les classes auxquelles la révolution de Février a laissé l'influence de fait est quelque chose de profond et d'essentiel : c'est l'absence de foi, c'est l'absence d'une conviction religieuse et générale sur le but de l'homme en ce monde, sur le but général de l'humanité, et par conséquent sur la mission de la France, sur le principe même de sa nationalité; c'est l'absence de la prédication et de l'enseignement positif de cette foi; c'est la superposition des intérêts privés aux intérêts publics, l'opposition radicale de ceux-ci à ceux-là; c'est l'arbitraire individuel de celui qui possède sur celui qui ne possède pas, de celui qui fait travailler ou qui a l'instrument du travail, sur celui qui a le besoin de travailler sans avoir par lui-même le moyen.

ENSUITE, l'Idée Napoléonienne, en tant qu'elle représenterait, même sous une seule face, le principe organisateur de la révolution, n'est plus, en France, qu'une tradition, qu'une sorte de mythe dont le sens est perdu pour les masses et que ses dépositaires eux-mêmes ne comprennent plus. J'en appelle aux actes de l'élu du 10 décembre qui, non seulement n'a rien fait de napoléonien, mais qui, en principes, en hommes et en choses, a pris, depuis qu'il gouverne, exactement le contre-pied de l'idée napoléonienne

Et maintenant, lors même que vous parviendriez à faire retrouver aux masses le sens perdu de la pensée napoléonienne, n'est-il pas prouvé que cette pensée n'a jamais eu par elle-même et par elle seule la force de vaincre le mal, puisque au contraire elle a été vaincue par lui. Ici l'étude des causes intimes de la chute de Napoléon peut nous conduire à des aperçus lumineux; je l'aborderai dans une prochaine lettre.

JULES LECHEVALIER

TRIBUNE DES PEUPLES.

FRANCE.

ACTES OFFICIELS.

Le *Moniteur* contient aujourd'hui dans sa partie officielle une loi relative à la fixation générale du budget des recettes et des dépences de l'exercice 1849.

Séance de l'Assemblée.

La journée a été bonne quoique les résultats en aient été moins favorables que nous ne l'espérions d'abord : les royalistes, les monarchistes ont été vaincus, vaincus dans une lutte suprême, vaincus par la peur du blâme que le pays leur infligeait d'avance, vaincus par la crainte de voir la gauche se déclarer en permanence. Honneur aux représentants qui comprennent ainsi leurs mandats en restant jusqu'à la fin fidèles aux volontés de la nation. Comme ce Spartiate qui allait au temple de Jupiter remercier les dieux d'avoir donné à Sparte trois cents citoyens meilleurs que lui, nos représentants témoignent à la France par la fermeté et le courage qu'ils déploient combien ils étaient dignes du mandat qui leur avait été confié.

M. Sarrans est monté à la tribune, comme il l'avait annoncé hier, pour demander compte au ministère de la manière dont avait été interpeté le vote du 7 mai. Il rappelle que le 12 mai le général Oudinot marchait sur Rome, que l'armée avait été élevée à 22,000 hommes au lieu de 14,000 que portait le premier décret de l'Assemblée, que cet accroissement était loin d'être en rapport avec le vote du 7. Passant à la question russe, M. Sarrans fait ressortir les dangers de la triple alliance des puissances du Nord, et il ne comprend pas qu'on puisse parler de négociations quand les Russes sont en Hongrie et que le manifeste du tzar nous menace, nous déclare la guerre de la manière la plus insolente, montrant l'Europe divisée en deux partis, le parti de l'ordre que lui l'empereur représente, celui du désordre qui compte tous les Peuples à institutions démocratiques. L'ordre, c'est à dire la liberté représenté par le Knout et les baïonnettes des Kalmoucks et des Cosaques. En Hongrie, dit en finissant M. Sarrans, c'est la République française que l'autocrate commence à attaquer.

M. Drouin de Lhuis, selon son habitude, répond qu'il ne répondra pas, attendu que les négociations sur les affaires de Hongrie et d'Italie sont beaucoup trop graves et trop sérieuses pour qu'il puisse se permettre d'en instruire l'Assemblée.

M. Guichard dit, en quelques mots énergiques, que les royalistes de 92 conspiraient contre la première République comme les royalistes d'aujourd'hui conspirent contre notre République moderne, donc, on viole la Constitution par la guerre d'Italie.

M. Joly montre cette singulière anomalie de la France soutenant l'Autriche en Italie, tandis que la Russie et la Prusse la défendent en Allemagne. Dans cette guerre, la Hongrie est la première etape des Russes vers la France. L'Alliance des rois n'a que trop longtemps compromis la République française, il demande la guerre comme unique moyen de salut. En conséquence, il propose l'ordre du jour motivé qui se termine ainsi : « Invite le gouvernement à prendre les mesures les plus énergiques pour faire respecter le principe de l'indépendance des Peuples partout où il se trouve menacé. »

Cet ordre du jour est bien peu, M. Joly, et nous attendions mieux, ou, comme l'a dit M. Ledru-Rollin, le manifeste de l'empereur est une déclaration de guerre ou il ne signifie rien; si c'est une déclaration de guerre, c'est debout et la baïonnette en avant qu'il faut y répondre, c'est en donnant aide et protection à tous les Peuples qui veulent établir leur gouvernement sur des bases républicaines, c'est en jetant le défi aux gouvernements absolus, comme jadis le fit la Convention.

Que dire de M. Cavaignac venant verser de l'eau froide sur un ordre du jour sans portée, et qui rappelle la fameuse phrase sur l'indépendance de la Pologne, insérée pendant dix-huit ans dans tous les discours d'ouverture de Chambre. Que dire de M. le général Cavaignac, sinon qu'à sa figure pâle et souffrante, on pourrait croire que l'ombre de Godefroid le poursuit de ses incessantes malédictions.

La séance est un instant suspendue, sur la demande de M. Cavaignac, afin d'aviser à modifier l'ordre du jour de M. Joly.

Après une demi-heure, M. Cavaignac vient lire son ordre du jour motivé, qui ne signifie absolument rien, et que nos lecteurs trouveront à la séance. M. Joly fait ressortir l'avantage du sien, qui du moins est plus précis. M. Odilon-Barrot cherche à faire ressortir la gravité de l'ordre du jour. C'est la guerre, dit-il; oui! oui! s'écrie-t-on de toutes parts. Revenant toujours à ce thème usé qu'une partie des membres de l'Assemblée ne sont pas réélus, il croit qu'ils ne doivent pas prendre l'initiative de mesures dont ils ne supporteront pas la responsabilité! Les grands mots encore plus vides de sens que d'habitude de M. Odilon-Barrot tombent un à un devant l'éloquence chaleureuse et pleine de dignité de M. Ledru-Rollin. L'Assemblée semble frappée d'une étincelle électrique lorsque le tribun populaire s'écrie : Pour étouffer la guerre civile à l'intérieur, déclarez la guerre aux despotes du Nord!

Sous cette parole pleine de force l'Assemblée palpitait; elle se sentait vivre, elle se sentait le gouvernement d'une grande nation.

Et pourtant ni M. Joly, ni M. Ledru n'ont traité cette question au point de vue de principe. Est-ce que l'histoire n'est pas là pour nous démontrer que les tyrannies ne se sont soutenues si longtemps que parce qu'elles ont toujours compris qu'elles étaient solidaires les unes des autres et qu'elles se devaient aide et secours contre la liberté.

Eh bien! ce que les despotes ont fait dans leur propre intérêt, les Peuples doivent le faire au nom de l'émancipation générale, au nom de la solidarité des nations.

M. Barrot, qui avait entendu prononcer le mot de guerre civile s'est élancé à la tribune, puis il s'est mis à évoquer tous les souvenirs de terreur à l'aide desquels il gouverne depuis quatre mois. Puis, pour péroraison, il a rappelé à l'Assemblée qu'elle n'existait plus, qu'elle n'avait pas le droit de prendre une décision énergique; qu'il rejette, au nom du gouvernement, les deux ordres du jour, et demande l'ordre du jour pur et simple.

M. Crémieux, auquel M. Sarrans a cédé la parole, a fait simplement ressortir tout ce qu'il y a d'injurieux pour la France dans le manifeste de Nicolas.

L'ordre du jour pur et simple est m ux oix. La gauche vote, mais la droite s'abstient. Trois quarts d'heure après l'ouverture du scrutin, M. Clément Thomas demande la parole pour une motion d'ordre et flétrit énergiquement l'abstention de la droite. M. Degousée demande que ceux qui s'abstiennent soient blâmés au nom de la France. La droite à ces mots éclate en vociférations sans nom.

Le tumulte est à son comble; des interpellations partent et se croisent de tous côtés. Enfin, M. Goudchaux réclame ou le blâme pour les abstenants, ou que l'Assemblée se déclare en permanence s'ils continuent à ne pas voter; la permanence est mise aux voix et adoptée au milieu d'un désordre sans pareil.

Enfin, à sept heures et demie, le scrutin est fermé. Le nombre des votants est de 512. Contre l'ordre du jour pur et simple, 459 voix; pour, 53. L'Assemblée se sépare aux cris de *Vive la République!*

M. Thiers s'est abstenu de voter.

Dans cette séance, M. Barrot s'est montré le digne représentant de ces hommes sans cœur qui ne comprennent rien aux questions d'honneur et de dignité nationale. Louis-Philippe, réclamant la paix à tout prix, ne se serait pas montré moins soucieux de l'indépendance de la France. Et pourtant, dans cette séance, un homme est tombé encore plus bas : c'est M. Mauguin!

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE TARBES (19 mai).

« ..... Je tiens d'un chef carliste que Montemolin a *trahi* son parti. Ce parti avait *exigé*, pour se montrer à découvert, que le comte de Montemolin fût à sa tête. Il a dû céder; mais le cœur lui a manqué. Il a donné avis au gouvernement français et s'est fait arrêter dans les Pyrénées orientales, sur la frontière. Mais *son parti le sait*, et il est coulé dans son propre parti, *tenez cela pour certain*..... »

Tous les gouvernements s'acharnent plus ou moins contre les réfugiés. Le professeur Zuppetta, ancien député au parlement de Naples, vient d'être expulsé de Malte, après une série de tracasseries de la part du gouverneur More O'Serral, qui ne sont pas faites pour donner une idée bien favorable de l'hospitalité du gouvernement britannique. Le traitement dont M. Zuppetta a été victime est d'autant plus étrange que, depuis longtemps connu et même justement autre considéré dans l'île de Malte, il méritait plus que tout ces égards que les gouvernements se disant libres doivent aux proscrits politiques.

Le *Moniteur du Soir*, en réponse à un journal qui se plaint de n'avoir pu avoir accès dans la salle du scrutin, dit que tous les journaux ont reçu des cartes d'introduction; ce fait est faux, nous n'avons pas reçu de carte et aucun de nos rédacteurs n'a pu avoir d'entrées dans la salle de dépouillement.

Comités et commissions.

La commission chargée de l'examen des comptes de M. Léon Faucher s'est constituée aujourd'hui. M. de Panat a été nommé président et M. Payer secrétaire.

Le comité de législation a terminé son travail sur la proposition de M. Victor Considerant relative aux inscriptions d'hypothèques légales. Le rapport présenté en son nom par M. Valette conclut à l'ajournement, en se fondant sur ce que M. Victor Considerant n'a envisagé que sous un seul point la grande question de la réforme hypothécaire réclamée par tout le monde, et traitée à fond par un excellent projet de M. Pougeard.

MM. de Charencey et Dubodan ont déposé une proposition relative aux travaux de l'Assemblée nationale. Ils demandent qu'elle ne puisse se livrer à des discussions dont le résultat pourrait être forcément et complètement inutile.

ITALIE.

Piémont. — Nous lisons dans une correspondance adressée à l'*Echo des Alpes maritimes*, en date du 16 mai, de Turin, les renseignements suivants sur les menées diplomatiques :

« .....Tandis que l'expédition française à Civita-Vecchia fait grand tapage dans les journaux français et étrangers, tandis que la miraculeuse supériorité reprise par les Madgyars saisit l'imagination, le Piémont fait à petit bruit ses petites affaires, remplit ses petits engagements et entame ses petites négociations.

» M. d'Azeglio vient d'envoyer à Gaëte deux plénipotentiaires, M. Cezar Balbo et M. Charvaz, pour une affaire très importante, puisqu'il ne s'agit de rien moins que d'en conférer avec le pape, le roi de Naples et le grand-duc Léopold.

» Quel est donc ce mystère? Quelle cachotterie fait donc le nouveau cabinet sarde?

» Nous apprenons qu'il est question d'en finir avec Léopold de Lorraine comme avec Charles-Albert. Léopold s'est montré trop italien dans l'été de 1848. On veut qu'il abdique. En outre un beau-frère de Victor-Emmanuel, l'archiduc Albert, est entré en Toscane avec le général D'Aspre. Est-ce que l'on voudrait essayer la couronne grand-ducale sur la tête de ce vrai Autrichien, qui a donné des gages au codinisme; car à Novare il commandait une division autrichienne!

» Alors les deux beaux-frères régneraient côte à côte. La sainte alliance n'aurait pas un gendarme seul en Italie, elle en aurait deux. Le Piémont et la Toscane seraient les boulevards de l'empire d'Autriche du côté du midi.

» On conçoit que pour cela l'Autriche a dû se désister de ses onéreuses prétentions contre le Piémont; et, décidément, M. d'Azeglio était un oracle véridique quand il nous disait avec aplomb et avec suffisance qu'il savait comment se tirer de ce qui semblait une impasse. »

TURIN, 14 *mai*. — Le ministre de la guerre vient d'adresser une circulaire aux commandants des dépôts des corps

lombards, ainsi qu'aux généraux commandant les divisions pour qu'il soit dressé un état des officiers lombards, hongrois et polonais.

Cette circulaire a pour but, à ce que dit la *Concordia*, d'opérer un triage entre ces divers officiers et de renvoyer tous ceux qui ont le malheur de déplaire au ministère.

A Casale on dirige toutes sortes de persécutions contre les membres du cercle patriotique, et l'on ne se fait pas faute de visites domiciliaires. On cite comme ayant été soumis à cette mesure l'avocat Mellana, ex-député, M. Demarchi, président du cercle, les avocats Valleggia et Barberis, et M. Corrado, imprimeur.

ALEXANDRIE, 14 *mai*. — Le maréchal autrichien Thom est arrivé dans notre ville; il est descendu à l'hôtel de l'Univers où ses appartements étaient à l'avance préparés. Dans la soirée, il a visité les hôpitaux, les quartiers de la citadelle.

Vendredi, vers les 8 heures, il a passé en revue toute la garnison allemande sur la place d'armes, pendant que le général de Sonnaz passait en revue les troupes piémontaises sur la place Royale. Cette dernière revue a été pour ainsi dire ordonnée par le général Degenfeld afin que les troupes piémontaises ne restassent pas seules dans la citadelle pendant que les Autrichiens seraient sur la place d'armes.

Les troupes piémontaises, rangées en ordre de bataille, présentèrent les armes à l'ennemi, et le suivirent dans la fortesse. Le général de Sonnaz et les autres généraux avec tout l'état-major piémontais, se rendirent en corps, vendredi matin, auprès du maréchal Thom qui leur a adressé un discours qui contient en substance ces propres paroles : « Nous vivons dans des temps exceptionnels ; les affaires politiques sont très embrouillées ; mais ce qu'une armée toute seule ne peut faire, deux armées peuvent l'accomplir. L'armée impériale apprécie la valeur de l'armée piémontaise, et à son tour l'armée piémontaise, connait la valeur de l'armée impériale. Elles doivent se respecter mutuellement, et leur union peut accomplir de grandes choses. »

On continue toujours les travaux de fortification du côté qui regarde la France. On assure que bientôt la garnison sera doublée. On parle aussi du licenciement de la garde nationale dont la noble attitude déplait au maréchal Thom.

Toscane. — FLORENCE, 15 *mai*. — Le *Messager de Modène* paraît être devenu le journal officiel de la Toscane, où le général autrichien, M. d'Aspre, commande désormais en maître. On en jugera par l'insolente notification que ce général tudesque vient d'adresser aux gardes nationales de la Toscane.

La garde nationale de la Toscane est dissoute. Elle sera réorganisée en temps et lieu par l'autorité légitime. Toutes les armes seront deposées dans chaque mairie respective.

Suivent d'autres dispositions relatives aux troupes de ligne, à la garde de sûreté et aux corps francs.

De pareilles mesures sont faites pour confirmer le bruit qui s'est déjà répandu de l'abdication du grand-duc de Toscane, exigée par les Autrichiens. La France souffrira-t-elle cette nouvelle usurpation ?

République romaine. — ROME, 12 *mai*. — Le pape a protesté contre l'intervention française et contre l'intervention espagnole, dans une lettre adressée au Père Ventura. Ne serait ce pas pour donner courage au parti réactionnaire ? Personne, du reste, ne fait ici la moindre attention à ce document ; on prétend que l'Angleterre a fait offrir sa médiation par le consul américain, mais il n'y a rien d'officiel. En attendant les Etats-Unis ont reconnu la République romaine.

— Une colonne napolitaine est entrée dans les Marches du côté des Abruzzes. Les Français, jusque aujourd'hui à midi, se sont bornés à tourner Rome et se dirigent vers Alberma, sans doute pour faire leur jonction avec les Napolitains. Nous nous attendons à tout ; nous sommes préparés à tout.

CIVITA-VECCHIA, 14 *mai*. — Les troupes françaises qui se trouvent aujourd'hui sur le territoire de la République romaine dépassent 20,000 hommes. Elles traînent avec elles trente-six bouches à feu, dont six de gros calibre. 2,000 hommes forment la garnison de Civita-Vecchia ; tout le reste tient la ligne de Palo, Castel di Guido et Maionella, à peu près à six milles de Rome.

Tous les jours de nouvelles troupes débarquent à Civita-Vecchia. On croit que l'armée française sera portée à 40,000 hommes.

On assure que le général a reçu l'ordre de suspendre les hostilités et d'attendre les événements.

—Hier au soir, une députation partie de Rome s'est rendue à Palo, au quartier-général, pour demander un armistice. Il est question d'une alliance entre la République française et la République romaine. Aurait-elle pour objet de chasser les Autrichiens de l'Italie ? Combien alors serait bénie la France dans toute la Péninsule, si avec le secours de ses armes l'Italie parvenait à se soustraire au joug odieux de l'Autrichien !

BOLOGNE, 10 *mai*. — Nous avons annoncé hier, d'après un journal italien, la prise de Bologne par les Autrichiens. Cette funeste nouvelle ne paraît pas se confirmer. Nous continuons a donner les détails du siége de cette ville héroïque, puisés dans le *Nazionale* de Florence :

« Le corps autrichien qui nous attaque n'est pas nombreux, mais son artillerie est très forte et malheureusement nous en sommes dépourvus.

» Je vous prie de répandre une nouvelle que je vais vous donner afin d'appeler la réprobation universelle sur quelques-uns des soldats qui nous attaquent. Savez-vous qui a guidé les Autrichiens ? qui leur a indiqué les positions les plus avantageuses ? Ce sont les Suisses, ces mêmes Suisses qui, il y a onze mois, se battaient dans nos rangs contre les Autrichiens ! Ces mêmes Suisses qui avaient vécu tant d'années parmi nous, auxquels nous avions décerné le titre de citoyens ! Les infâmes ! les traîtres ! Qu'une infamie éternelle pèse sur ces hommes qui se vendent aux despotes pour verser le sang des peuples qui aspirent à la liberté ! »

12 *mai*, 8 *heures du soir*. — L'ennemi a repris les positions hors de la porte Lamme, et s'y fortifie. Notre artillerie, dirigée par le lieutenant Angelucci, cherche à détruire ses travaux. Dans l'intérieur, nous travaillons de notre côté à accroître nos fortifications et à nous mettre à couvert des feux de l'ennemi.

13 *mai*, 11 *heures*.—Sous les murs entre la porte Isaïe et la porte San-Felice, s'avance un parlementaire porteur d'une dépêche contenant une nouvelle sommation de livrer la place et annonçant qu'un nouveau corps d'armée s'avance sous les ordres du gouverneur de Mantoue. Le moral du Peuple n'en a pas été ébranlé, et il est plus que jamais décidé à se défendre.

SUISSE.

BERNE, 20 mai. — Des correspondances du Seeland annoncent que ce pays est de nouveau menacé d'une inondation. Il est urgent de commencer le pus tôt possible la correction des immenses marécages auxquels on doit déjà tant de malheurs. On peut dire que, dans les circonstances actuelles, le Seeland ne jouit pas d'un moment de sécurité.

(*Helvétie*.)

ZURICH. — Comme dans le canton d'Argovie, les incendies se multiplient d'une manière effrayante dans le canton de Zurich, surtout dans le Glatthal. La justice informe, mais ne peut rien découvrir. Il est cependant presque certain qu'un grand nombre de ces sinistres sont dus à la malveillance.

UNTERWALD. — Le Nidwall aussi s'est prononcé pour la révision de la constitution par une constituante de 25 membres. Cette constituante, à l'exception de 3 libéraux, peut être comparée à celle d'Uri.

(*Idem*.)

POLOGNE.

RZESZOW, 18 *mai*. — Les Russes devaient passer par ici le 15 mai ; mais depuis des contre-ordres sont arrivés avec la nouvelle qu'ils se dirigent par une autre route. Hier un nouvel ordre est arrivé de préparer pour eux des vivres et des logements. Vers le soir, les quartiers-maîtres sont en effet arrivés, mais ils n'ont fait que traverser la ville pour préparer les vivres à trois lieues plus loin. Cette nuit, un corps de 6,800 hommes avec 24 canons sous les ordres du général Kaufman a enfin traversé notre ville et on dit que plusieurs autres colonnes suivront bientôt celle-ci. Le gouvernement autrichien prend en réquisition tout ce que demande l'entretien des Russes en Galicie en promettant de payer plus tard ces fournitures.

La *Gazette d'Augsbourg* se fait écrire de Posen qu'on s'attendait à des troubles très prochains à Gnesen et à Znin, villes du grand-duché.

HONGRIE.

Nous trouvons dans la *Gazette d'Augsbourg* les nouvelles suivantes sur les affaires de la Hongrie puisées dans des lettres de Vienne des 14 et 15 mai :

« Une partie plus considérable du corps russe s'est arrêté à Ungarisch-Hradisch, pour de là se porter directement vers Trenczyn ; l'autre partie de ce corps s'est dirigé vers Goding. Le prince Paskewicz dirige, de Varsovie, les opérations des Russes. Le commandement réel est confié au général Rudiger, qui s'avance avec le corps principal jusqu'à Léopol, mais qui n'arrivera aux frontières de la Hongrie que vers la fin du mois de mai. Reste à savoir si à cette époque-là le général Welden pourra reprendre l'offensive. Jusqu'à présent les Russes ne font que garder les débouchés près de Goding, Hradisch, Jablunka et Sandecz.

La milice polonaise du corps de Dembinski a marché vers Dukla en Galicie pour soulever ce pays, tandis que les Hongrois se sont éloignés des frontières. Elle était bien informée que les Russes y devaient arriver plus tard et qu'ils se dirigeaient principalement vers Trenczyn et elle s'avança jusqu'à Jaslo où elle a eu un combat avec quelques compagnies du régiment autrichien Haynau et le landsturm. On lui a pris un capitaine sur lequel on a trouvé des ordres donnés par Dembinski à Koszyce. Le quartier-général autrichien a donné des ordres pour former une milice de Slovaques. La ville de Raab n'est pas encore occupée par les troupes impériales comme on l'avait annoncé. La brigade du général Wyss en a été repoussée jusqu'à Kony, où le général Schlick lui a envoyé des renforts et l'ordre d'y attendre l'armée.

Les opérations ont commencé le 15 mai sur toute la ligne, depuis Tyrnau jusqu'à Wieselbourg. Les Russes, dont le quartier-général est à Tyrnau, doivent faire une grande diversion du côté des villes de Schemnitz et Kremnitz, maintenant que du même côté les généraux autrichiens Benedek et Vogel ont dû effectuer leur jonction avec le général Wolgemuth. C'est contre ce mouvement que se sont dirigés les hussards du corps de Dembinski. Les nouvelles du Banat ne sont pas favorables aux Autrichiens. Les Hongrois y ayant battu 6,000 Austro-Serbes près de Tomasevac, se sont avancés jusqu'à Pancowa, où 30,000 seraient déjà entrés et où on s'attendait à l'arrivée du ban.

On dit que 18,000 Russes du corps du général Rudiger sont entrés le 15 mai à Tyrnau et qu'un autre corps des Russes a occupé le comitat d'Arva.

— On lit dans une correspondance particulière :

« Je vous ai annoncé en peu de mots le programme du nouveau ministère hongrois. Voici une partie du discours du président, ministre Gzemeré : « Notre programme se compose de trois points ; premier point, *le ministère se déclare gouvernement révolutionnaire*. (Bravos, applaudissements.) Il ne reculera par conséquent, sous sa responsabilité, devant *aucune* résolution qui sera nécessaire pour sauver la patrie.

» Aussitôt que la paix sera rétablie, le ministère cessera d'être révolutionnaire. Recourir à des mesures extrêmes sans nécessité serait un crime de lèse-nation. (Assentiment.) Second point, *le ministère suivra la ligne républicaine*. (Applaudissements, bravos, trépignements.) Il s'opposera de toutes ses forces à toute tentative de ramener la monarchie, mais il combattra aussi toute pensée de république qui voudrait sortir de la vie de la famille, et de l'organisation du travail en s'attaquant à la propriété. (C'est juste.)

» Le ministère veut une République, Dieu nous en est témoin, qui donne le bonheur et ne soit pas un vain nom. Troisième point. *Le ministère adopte les tendances démocratiques*. (Bravos bruyants.) Toutes les lois qu'il présentera seront conçues dans ce sens. Il adopte le principe de la souveraineté du Peuple dans toutes, mais bien dans *toutes* ses conséquences. (Vivats prolongés.) Il se retirera plutôt que de déroger à ces principes.

» Ce discours a été prononcé dans la séance du 2 mai, à Debreczin.

» Le ministre Voukowitch a parlé dans le même sens. »

— Une autre correspondance de Vienne du 14 mai, dit :

« Les Russes, grâce à la complaisance des Prussiens, viennent d'arriver à Hraditsch. Les chevaux de leurs corps ont meilleure mine que les soldats, ce qui ne doit pas étonner, car un cheval vaut plus en Russie qu'un homme. Ces pauvres créatures se jettent avec une avidité qui fait pitié sur le misérable manger qu'on leur prépare. Mais leurs officiers, qui les volent, boivent du Champagne et du vin de Hongrie. Ils s'arrêtent en Moravie pour se concentrer avant d'entrer en Hongrie. Nous recevons, continue la même correspondance, à l'instant même la nouvelle que les Hongrois ont pris Bude par un assaut du côté de la rivière. Une autre nouvelle, c'est que les Russes ont été battus, d'après les uns près de Biala, d'après d'autres près de Jablunka. Il se pourrait qu'ils eussent été battus ici et là-bas. Nous attendons ici (à Vienne) aujourd'hui ou demain, l'arrivée de 6,000 Russes.

AUTRICHE.

VIENNE, 17 *mai*. — L'empereur a fait publier la proclamation suivante aux Hongrois :

« Un parti criminel, commandé par des révolutionnaires sans conscience, ayant accumulé attentat sur attentat, épuisé tous les moyens de mensonge et d'illusions possibles pour vous rendre parjures et déchirer le pays, qui depuis une longue série d'années jouissait de la paix, fait une guerre ouverte à votre roi pour le priver de ses droits héréditaires, et pour s'approprier lui-même la domination sur vous et sur les biens d'autrui. Sous le prétexte fallacieux que votre nationalité ou votre liberté courent un danger, il sacrifie le sang de vos frères et de vos fils, le bien-être du citoyen tranquille, la prospérité de votre pays florissant, et il vous appelle aux armes contre nous, contre votre roi, qui a donné à ses Peuples, même à ceux qui n'en avaient pas, une constitution libérale qui a garanti les nationalités de son grand empire, qui a assuré à chacune d'elles l'égalité des droits.

» Et ce parti ne se borne pas à cette entreprise scélérate. Méconnaissant nos avis sérieux, il cherche maintenant son appui principal dans le rebut des pays étrangers. Des milliers de révolutionnaires et d'aventuriers, hommes sans fortune et sans moralité, unis par la communauté de leurs projets criminels, se trouvent à sa solde ; ils dirigent déjà la révolte à vos frais ; ils exécutent avec votre sang ses plans infâmes ; vous-mêmes, ils vous emploient comme instruments aveugles pour détruire toute liberté véritable, pour abuser de tout ordre légal, même dans d'autres pays.

» Mettre un terme à des menées si criminelles, pour vous délivrer de vos oppresseurs et assurer à notre monarchie la paix si désirée par la grande majorité, c'est non-seulement notre devoir, mais aussi celui de tout autre gouvernement qui a à sauvegarder la tranquillité et la prospérité des Peuples que la Providence lui a confié contre ces ennemis de la paix et de l'ordre. Animé de ces sentiments, notre illustre allié, S. M. l'empereur de Russie s'est concerté avec nous pour combattre l'ennemi commun. Par suite de notre désir et dans une parfaite entente avec nous, ses armées apparaissent en Hongrie afin de mettre promptement un terme à la guerre qui dévaste vos riches contrées.

» Ne les considérez pas comme ennemies de votre patrie, elles sont les amies de votre roi, qu'elles assistent avec énergie, dans le but bien arrêté de délivrer la Hongrie du joug oppressif des scélérats indigènes et étrangers. Elles apporteront à chaque citoyen fidèle la protection qu'il aura méritée, en gardant la même discipline de nos troupes et elles procéderont de concert pour combattre la révolte, jusqu'a ce que Dieu ait béni la victoire.

» Schonbrunn, 12 mai 1849.

» FRANÇOIS JOSEPH.
» F. SCHWARZENBERG. »

ETATS GERMANIQUES.

FRANCFORT. — *Bourse du* 19. — Autriche, oblig. 5 0/0, 73 3/4 A ; id. 4 0/0, 57 1/2 A ; id. 3 0/0, 42 3/4 A ; id. 2 1/2 0/0, 38 3/8 A.

Banque, 1,095 A ; emprunt 1834, 123 A ; emprunt 1839, 74 1/2 A.

Pologne, oblig. de 300 fl. 98 A ; id. de 500 fl. 72 5/8 A.

19 *mai*. — L'Assemblée a, dans sa séance d'aujourd'hui, adopté une proposition tendante à la nomination d'un nouveau lieutenant général de l'empire.

Bavière.—MUNICH, 17 *mai*.—La chambre des députés, dans sa séance d'aujourd'hui, a discuté la proposition de présenter au roi une adresse dans laquelle on le prierait de mettre en vigueur la Constitution allemande. La décision n'est pas encore connue.

— On nous apprend de la Franconie bavaroise que, dans la forteresse de Wurzbourg, le militaire est intraitable. Beaucoup de soldats ont arraché de leurs casquettes les emblèmes de la royauté. L'artillerie bavaroise est en général démocrate et le 12e régiment d'infanterie conserve encore beaucoup de souvenirs de l'empire. Il n'en est pas de même de la bourgeoisie cléricale de la capitale de la Franconie.

(*Journal de Francfort*.)

Bade. — CARLSRUHE, 18 *mai*. — La réunion militaire du palatinat et de Bade est arrêtée en ce sens qu'il n'y aura qu'un seul ministère de la guerre pour les deux pays.

La légion des étudiants s'est définitivement constituée à Heidelberg.

Dix-huit mille Prussiens marchent par Grüneberg (Hesse Darmstadt) sur la frontière de Bade.

Le grand-duc de Bade vient d'adresser la proclamation suivante au Peuple badois :

« Citoyens de Bade, soldats, agriculteurs ! Un concours de malheureux événements, amenés par ces hommes auxquels la liberté légale ne saura t suffire, qui poursuivent la route des révolutions, de la destruction et de la guerre civile, et, je le dis avec douleur, par une partie aussi de *mes* soldats, autrefois braves et dévoués, aujourd'hui infidèles à leur drapeau, m'a forcé d'abandonner ma résidence.

» Des révolutionnaires qui trahissent la patrie, essaient d'établir un gouvernement illégal, et commencent déjà, par leurs mesures arbitraires, à précipiter dans la désolation et la misère un pays prospère et heureux. Déjà vos plus jeunes fils non encore adultes, indispensables en partie à vos travaux des champs et à votre profession, sont arrachés de vos côtés et doivent verser leur sang pour la cause de la trahison. Bientôt citoyens contre citoyens, Allemands contre Allemands, tomberont dans un combat fratricide. Ce n'est pas assez encore : bientôt aussi votre fortune deviendra la proie d'hommes avides, et, sous le spécieux prétexte d'établir le droit et la liberté, on fera périr la liberté et le droit. Contre ces coupables tentatives, je me réserve mon droit et celui de mon gouvernement constitutionnel, et je déclare nul et non avenu tout ce qui émane du comité populaire ou de toute autre autorité illégale.

» Badois ! vous savez avec quelles bienveillantes dispositions j'ai appuyé l'œuvre de la constitution de l'empire, avec quel empressement j'ai consenti à tous les sacrifices qu'exigeaient la grandeur, la puissance, l'unité et la liberté de notre commune patrie allemande. A peine les représentants réunis de l'Allemagne eurent-ils terminé leur œuvre, que je l'ai reconnue sans restriction, et ma déclaration du 11 avril, qui servit de prétextes à tant d'attaques, n'avait d'autre but que de détourner de nous l'éventualité d'un Sonderbund. Vous savez qu'alors je fis, sans restriction aucune, publier, dans ma feuille officielle, la constitution de l'empire, et que je me disposais à lui faire prêter un serment solennel et public, ce qui n'a pu avoir lieu que partiellement et en tant que le permettaient les circonstances. Ceux qui s'élèvent à main armée contre un gouvernement qui prêtait un aide aussi efficace à la cause allemande, trahissent les intérêts de la patrie, en prouvant qu'il ne s'agit pas pour eux de la constitution de l'empire, mais bien d'un tout autre intérêt ; ils fournissent des armes aux adversaires de l'unité.

» Je m'abandonne du reste à l'espérance que les malheureuses conjonctures dans lesquelles *mon* peuple se trouve enlacé, ne seront pas de longue durée. J'en ai pour garants, d'abord mon bon *droit*, ensuite le pouvoir central qui doit maintenir l'ordre et la paix de l'empire ; enfin le bon sens de *mon* peuple, qui ne supportera pas longtemps l'autorité de ceux qui ont abattu le gouvernement constitutionnel et usurpé le pouvoir, qui ne se laissera pas arracher la liberté conquise et l'ordre légal, seuls gages d'un retour à la prospérité.

» Je m'adresse aussi à vous, qui avez prêté l'oreille aux ambitieux et avides flatteurs du peuple. Ayez confiance en votre grand-duc ; j'ai le droit de l'exiger, car, en y réfléchissant mûrement, vous me rendrez ce témoignage, qui sera confirmé un jour par l'histoire, que, dans les temps bons et mauvais, j'ai aimé *mon* peuple ; que j'ai travaillé au développement de sa prospérité, à son éducation et à sa liberté légale ; que je n'ai combattu que les abus, et qu'on m'a toujours vu à la tête du mouvement qui se préoccupait de la grandeur, de la puissance et de la liberté de la commune patrie allemande ; que j'ai toujours enfin prêté une oreille attentive aux vœux de *mon* peuple légalement exprimés.

» C'est dans cette conviction que j'exhorte ceux qui sont égarés seulement à revenir à la raison et à l'ordre légal.

» Et toi, majorité de mon Peuple bien-aimé, qui est restée fidèle et qui reconnais l'abîme dans lequel t'entraîneraient les révoltés s'ils parvenaient au but qu'ils ambitionnent, attache-toi avec fermeté à ton grand-duc, comme il se rattache à toi, au pouvoir central, a la constitution libérale de l'empire et du grand-duché.

» Soldats ! je sais que vous avez été séduits par l'astuce que tout dessein pervers sait mettre en usage pour réussir ; la trahison n'était pas dans votre cœur. Faites un retour vers l'honneur et la fidélité, rassemblez-vous sous les drapeaux de vos chefs ; faites-le sans hésiter, et tout sera oublié. Amnistie entière vous est accordée. Songez-y, la fidélité dure plus que la trahison.

» Donné à Berg (Palatinat rhénan), le 17 mai 1849.

» LÉOPOLD,
» DUSCH, BEKK, HOFFMANN, DE STENGEL. »

Provinces rhénanes. — AIX-LA-CHAPELLE, 17 *mai*.—L'arsenal de la landwehr de notre ville a été aujourd'hui pillé par une troupe de gens arrivés pour la plupart des environs. Personne ne s'est opposé à ce pillage, car on manquait des moyens de le faire.

Saxe. — DRESDE, 16 *mai*. — Tous les Polonais de cette ville ont reçu l'ordre de la quitter, à l'exception des dames.

Hambourg, 18 *mai*. — Le bombardement de la forteresse danoise de Frédéricia par les Allemands a commencé le 15 mai.

PRUSSE.

BOURSE DE BERLIN DU 19 MAI. — Emprunt volontaire, 101 3/8 A. — Obligat., 3 1/2 0/0, 79 A. — Obligat. de Soc. de comm. maritime, 100 A. — Russes, Rothschild, 105 1/2 A. — Obligat. polon. de 300 fl., 97 A. — Id. de 508 fl., 71 3/4 A.

ESPAGNE.

MADRID, 17 *mai*.—Le congrès, dans sa séance d'hier, s'est occupé du projet de loi sur le chemin de fer de Madrid à Aranjuez, dont les travaux sont déjà très avancés. Le premier article du projet a été voté. Un amendement sur l'article 2 a été renvoyé à la commission, ce qui a empêché que la discussion ne fût continuée.

La Chambre a repris la discussion de la loi sur le budget, M. Martin a demandé une réduction de 60 millions de réaux. Il la fait porter sur l'expédition à Rome, qu'il désapprouve, sur les conseils provinciaux et sur le conseil royal dont il demande la suppression.

Cet amendement a été repoussé. Un amendement de la même nature, présenté par plusieurs députés, a été également rejeté. Une discussion tres vive s'est engagée entre M. Lopez Prado, qui accusait le parti modéré d'inconsequence et de mauvaise foi, le duc de Valence et M. Sartorius, qui ont répondu à M. Lopez Prado avec beaucoup de vivacité.

BARCELONNE, 17 *mai*. — Le *Fomento* donne les nouvelles suivantes, en date de Ripoll.

« Les frères Tristany et le muchacho qui, avec trente hommes à pied et vingt chevaux, s'étaient dirigés vers ce district afin de se réfugier en France, sont parvenus à passer la frontière. On assure d'un autre côté qu'ils n'ont pu y réussir, parce que tous les passages étaient gardés, et qu'ils sont errants dans les montagnes. »

ASSEMBLÉE NATIONALE.

PRÉSIDENCE DU CITOYEN ARMAND MARRAST.

Séance du 22 mai.

A deux heures la séance est ouverte et le procès-verbal adopté.

LE CIT. PRÉSIDENT. Le citoyen Millard a la parole pour une motion d'ordre.

LE CIT. MILLIARD. Hier, nous avons eu le regrettable spectacle de deux scrutins annulés par absence de votans ; et cependant au commencement de la séance il y avait eu un scrutin qui avait accusé 503 votants. Je demande qu'à l'avenir, lorsqu'un scrutin n'aura pas assez de votants, le scrutin ne soit pas fermé, mais placé sous la garde d'un membre du bureau. La discussion continuera, et pendant ce temps-là le scrutin restera ouvert jusqu'à ce qu'il y ait un nombre suffisant de membres pour valider le vote. J'insiste pour que ma proposition soit adoptée, parcé qu'elle nous évitera le retour du douloureux incident qui nous a affligés tous.

LE CIT. PRÉSIDENT. Le bureau avisera.

LE CIT. SARRANS dépose un rapport au milieu du bruit.

LE CIT. LANGLOIS demande le renvoi au conseil d'Etat d'une proposition relative à la réforme hypothécaire.

L'ordre du jour appelle la discussion d'un projet de loi relatif à la distraction de la commune d'Auxon (Aude) des sections d'Eaux et Puiseaux, pour en former une commune distincte.

« Art. 1er. Les hameaux d'Eaux, Puiseaux, Chenemillot, les Bordes, le Four, sont distraits de la commune d'Auxon, arrondissement de Troyes, département de l'Aube, pour être érigés en une commune distincte qui prendra le nom d'Eaux-Puiseaux. » — Adopté.

Art. 2. La limite entre la commune d'Eaux-Puiseaux et celle d'Auxon, est fixée au tracé indiqué par les lignes A, B, C, D, E, F. G, H, I, sur le plan annexé à la présente loi. » — Adopté.

« Art. 3. Les dispositions qui précèdent auront lieu, sans préjudice du droit d'usage ou autres qui pourraient être respectivement acquis.

» Les autres conditions de la distraction prononcée seront, s'il y a lieu, ultérieurement déterminées par un arrêté du président de la République. » — Adopté.

Ce projet est adopté dans son ensemble.

LE CIT. GARNON dépose le rapport de la commission chargée d'examiner le projet de loi relatif à la nouvelle salle des délibérations de l'Assemblée nationale.

M. LE PRÉSIDENT. L'ordre du jour appelle les interpellations de M. Sarrans jeune.

M. SARRANS. Citoyens représentants, hier en annonçant à l'Assemblée les interpellatisns que je me proposais d'adresser au ministère, j'ai employé, je le reconnais, un mot peu parlementaire. Désireux de dégager le débat de toute susceptibilité, je me suis empressé de reconnaître que l'expression n'était pas parlementaire, et qu'elle s'adressait au système et non aux hommes.

L'intention que j'ai exposée était d'adresser des interpellations sur la question romaine dans ses rapports avec votre vote du 7 mai, et sur la question hongroise dans ses rapports avec l'intervention russe. Vous vous rappelez votre vote du 7 mai ; vous l'avez émis dans le but de ramener l'expédition d'Italie dans des conditions conformes à vos intentions.

Vous vouliez arrêter ce que j'appelle la contre-politique de l'Assemblée ; votre intention était de mettre un terme à cette étrange politique. Et malgré votre vote, le 12 mai, le général Oudinot marche déjà sur Rome. Cette nouvelle tentative a été paralysée, je l'espère, par les ordres du gouvernement ; mais cette démarche prouvait qu'il agissait toujours dans un sens contraire à votre vote du 7 mai.

J'espère que le citoyen ministre des affaires étrangères voudra bien nous donner des éclaircissements à ce sujet. Ils sont d'autant plus nécessaires que la situation à Rome a changé de face. Ce n'est plus à Rome seulement que la République est combattue : c'est à Bologne. On promet à Bologne le sort de Livourne. Quel est le rôle du gouvernement français ? Voilà une proclamation du général Wempfen, qui compromet gravement la dignité de la France, car le général dit qu'il parle au nom de quatre grandes puissances dont l'intervention est commune.

Vous le voyez, la solidarité de la France dans l'exécution de Bologne est indiquée. C'est au nom des quatre grandes puissances dont la France fait nécessairement partie qu'un général autrichien dit à des républicains : « Rendez-vous ou je vous traiterai en rebelles. » Ceci est une chose grave... Et puis rendez-vous compte de la situation actuelle de l'armée française, qui, par parenthèse, reçoit incessamment des recrues. Elle était d'abord de 14,000 hommes, elle est de 20,000 hommes aujourd'hui.

Or vous deviez nous demander des subsides pour porter l'armée à 20,000 hommes. Il y a quelque chose de mystérieux dans cette affaire. A quoi destinez-vous ces 20,000 hommes ? Je vous demande quelle sera, en présence de l'Autriche, qui de Bologne va marcher sur Rome, en présence de l'armée napolitaine, je vous demande quelle sera votre attitude.

Allez-vous défendre Rome ? Allez vous être fidèles à notre pensée du 7 mai ? Voilà ce que j'ai l'honneur de vous demander.

Citoyens, une autre question immense appelle encore votre attention. Je veux parler de l'intervention russe en Autriche. Citoyens représentants, depuis trop longtemps on a parlé des projets ambitieux de la Russie.

Cette question a l'air d'un lieu commun.

Mais cependant jamais le danger qui plane depuis longtemps sur l'Europe démocratique n'avait appelé plus impérieusement notre sollicitude.

Le citoyen ministre des affaires étrangères disait il y a huit jours : le gouvernement de la République procèdera par voie diplomatique, et si les négociations sont impuissantes, il en appellera à des moyens directs. Si la Russie était en violation flagrante de la convention de 1831, je comprendrais la diplomatie.

Quand les armées russes sont entrées en Valachie, le gouvernement anglais déclarait encore dernièrement qu'il ne pouvait laisser passer ce fait sans protester ; mais aujourd'hui la question est-elle la même ? Non ! les faits sont accomplis. Aujourd'hui, la guerre est commencée, les frontières de Hongrie sont violées ; aujourd'hui le conflit est direct. Quel résultat peuvent avoir les négociations ? (Très bien !)

Attendrez-vous les nouvelles d'une victoire pour prendre un parti ? Dans l'acception politique, l'intervention russe est-elle justifiée ? Non ! Mais les armements que la Russie poursuit avec activité et le manifeste de l'empereur posent la question d'une façon complétement claire pour tout le monde. Je prie l'Assemblée nationale de me permettre de mettre sous ses yeux quelques passages de ce manifeste.

L'orateur donne lecture du manifeste de l'empereur de Russie, que tous les journaux ont donné depuis quelques jours.

Maintenant, continue l'orateur, le journal officiel de Saint-Pétersbourg définit et pèse complétement la question, si le manifeste de l'empereur laissait quelques doutes sur ses intentions.

Citoyens, je signale à votre attention la coïncidence qui

existe entre ces documents russes et la proclamation du roi de Prusse à son armée. Il y parle des intérêts généraux de l'Allemagne; il s'agit de conjurer l'invasion de la démagogie qui menace toutes les nationalités allemandes. Il y a donc solidarité entre la Russie, l'Autriche et la Prusse pour soutenir la lutte de l'aristocratie contre la démocratie de l'Europe. Et toujours le prétexte, c'est le désordre, l'anarchie!

Ainsi, quand la Hongrie se lève et qu'elle arme 300,000 hommes pour la plus noble des causes, c'est l'anarchie! Quand Rome veut se laver des souillures du despotisme, c'est l'anarchie! Quand Venise excite notre admiration par sa défense héroïque, c'est l'anarchie! Si la Pologne veut être libre, c'est l'anarchie! Quand la diète de Francfort veut fonder l'unité allemande, c'est l'anarchie! Ainsi la moitié de l'Europe est en proie à l'anarchie... et pour la sauver, la civilisation russe vient offrir ses baïonnettes! (Très bien!) Cette thèse est-elle soutenable? Pouvez-vous vous y associer?

A droite. — Et le moyen!

LE CIT. SARRANS. Le moyen! c'est de revenir aux alliances traditionnelles de la France...à la politique de Louis XIV, de la République, de Napoléon. Il faut revenir à l'alliance des Suédois, des Danois, de tous les Peuples indépendants de la grande unité allemande! Vous avez besoin d'alliances... vous ne pouvez vivre dans l'isolement... C'est une faute d'avoir recours aux grandes alliances... C'est une faute! Par un bienfait inespéré de la Providence, les puissances secondaires sont libres et font un appel à votre appui! Que craignez-vous? Dieu vous a donné une population guerrière de 37 millions d'hommes! notre crédit repose heureusement sur des basses solides! (Rires à droite.) Et le danger est-il donc dans les circonstances actuelles seulement? L'empereur Napoléon disait avant la campagne de 1809:

« Prenons garde de nous endormir dans un lâche repos, ou il faudrait des siècles de lutte et des flots de sang pour arracher la civilisation aux mains de la barbarie russe. »

La prophétie se réalise; je vou en supplie... Avisez, ne serait-ce que pour satisfaire les cendres de ce héros qui frémissent dans leur tombeau! Ah! si l'empereur Napoléon était là, il vous conjurerait comme moi d'aviser.

La situation est grave; le danger est imminent et prochain. L'intervention russe a pour but la France, la République française... (Mouvement.)

Savez-vous quel est l'état des forces de la Russie pour protéger, comme elle le dit, ses frontières? D'abord, le corps d'armée de la Galicie, 106 mille hommes; le corps d'armée de Transylvanie, 22,000 hommes, et une réserve sur la frontière de 70,000 hommes.

Maintenant il se forme une seconde réserve composée de l'armée du Caucase qui est de 100,000 hommes: en tout 300,000 hommes!

Quels sont donc les adversaires que la Russie prétend combattre? Les Hongrois? mais ils ont 200,000 hommes, et l'Autriche leur en oppose déjà plus de 200,000.

Je ne veux pas insister davantage, tout le monde comprend que des forces aussi considérables, accumulées, dirigées dans une intention persévérante, ont un but qui ne prend pas même la peine de se dissimuler.

Quand cette puissance formidable se sera établie au cœur de l'Allemagne, au cœur de l'Europe, croyez-vous qu'elle en sortira facilement! Non. Aussi j'appelle l'attention de l'Assemblée nationale sur un fait qui présente des phénomènes tellement frappants, que nous voyons clairement le danger qui grandit. Nous marchons à une situation bien grave, et il est temps, plus que temps de déterminer l'attitude de la France.

Le gouvernement à une grande responsabilité, et qu'il prenne garde, par ses hésitations et sa politique étrange, de s'attirer les malédictions de la France et les malédictions de tous les hommes libres qui existent au monde. (Très bien!)

LE CIT. DROUIN DE LHUYS. Citoyens représentants, l'honorable préopinant a appelé l'attention de l'Assemblée sur deux questions: la question romaine, qui a déjà été l'objet de deux délibérations, et la deuxième, qui est d'une date récente. La question a été longuement traitée dans une discussion spéciale.

L'Assemblée a fait connaître sa volonté: un agent a été envoyé au quartier-général par le gouvernement; et il a été chargé de faire connaître les intentions de l'Assemblée. Je n'ai donc rien à dire sur cette question... (Murmures.)

Quant à la question de Hongrie, elle a touché en passant dans une de nos dernières séances. J'ai dit que l'intervention russe avait éveillé la sollicitude du gouvernement. En vue des conséquences qui peuvent résulter, il a fait entendre ses observations à Londres, à Vienne, à Berlin, à Pétersbourg; et dans ces circonstances, je n'ai rien à ajouter aux paroles que j'ai prononcées l'autre jour. (Explosion de murmures.)

Le préopinant a dit qu'il fallait des mesures énergiques, je ne puis en faire l'objet d'une proposition... (Vive interruption.) Je le répète, le gouvernement a fait des observations, et il n'entend pas prendre d'autres moyens dans ce moment. (Nouveaux murmures.) Si d'autres veulent présenter la proposition de guerre... (Bruit à droite.) qu'ils l'apportent à cette tribune. Il faut que la question soit posée nettement, franchement. (Vive agitation.)

LE CIT. GUICHARD. A entendre le citoyen ministre, la politique du cabinet doit nous donner pleine sécurité! Eh bien! la manière dont on agit en Italie doit-elle nous inspirer de la sécurité! Osez le dire!

On en est arrivé de l'affranchissement d'Italie à l'intégrité du Piémont! On a souffert les Autrichiens à Alexandrie... on a rappelé l'escadre de Venise! Est-ce là ce qui doit inspirer de la sécurité? Que les leçons de l'expérience nous profitent!

En 92, il y avait aussi un parti de la résistance; il amena les Prussiens en Lorraine. Tous les hommes étaient animés des sentiments philosophiques de 89. Ils semblaient accepter le triomphe des idées populaires; mais ils conspiraient avec l'étranger. Ils préféraient l'étranger aux idées de liberté. Vous savez où nous en sommes venus... 93!... Et, pénétrés de cette grande leçon, étonnez-vous donc d'avoir vu certains hommes en 1848 favoriser l'avénement des idées républicaines! Oui, le parti de la résistance conspire sans cesse contre la liberté; il préfère l'alliance des gouvernements absolus.

On parle sans cesse d'un parti de l'ordre et d'un parti du désordre... Nous acceptons cette division. Mais il y a deux manières de comprendre l'ordre... On ne doit pas le comprendre comme un employé subalterne de la police... L'ordre, ce n'est pas la tranquillité de la rue... L'ordre, pour nous, c'est l'exécution de la Constitution! Eh bien! l'article 5 de la Constitution est-il exécuté? Est-il exécuté lorsque nos soldats ont été conduits deux fois à l'assaut de Rome? (Mouvement.)

Oui, la constitution est violée; oui, votre décret du 7 mai a été violé. Est ce là de l'ordre? non. Mais il y a un ordre supérieur.... c'est l'ordre qui est dicté par la loi divine et humaine inscrite dans nos cœurs. Le premier article de cette loi, c'est la nationalité! Votre politique la trahit. (Très bien!) Votre politique sert les ennemis de la France.

En 1792. l'ordre n'était pas du côté de ces jeunes officiers présomptueux qui brandissaient leur épée à la tête des régiments. L'ordre était du côté des hommes du peuple qui brisaient les portes des Tuileries le 10 août, et qui allaient ensuite combattre les Prussiens dans les plaines de Châlons. (Applaudissements).

En 1815, nous avons vu des hommes marchander dans les comités légitimistes la trahison du gouvernement de l'empire, et puis nous avons vu des hommes en blouse auxquels on refusait des fusils, auxquels on donnait des cartouches remplies de cendres. Les amis de l'ordre sont ceux qui sont fanatiques de nationalité! (Très bien).

Nous venons vous demander en présence des faits, lorsque les Autrichiens sont maîtres de l'Italie, lorsque nos soldats assiégent Rome, lorsque l'armée russe entre en Hongrie, nous venons vous demander pourquoi vous employez les soldats français comme si vous aviez un traité avec la sainte alliance! (Très bien!)

Si le citoyen ministre des affaires étrangères se tait, il ne pourra pas arracher cette conviction de nos cœurs. (Applaudissements.)

LE CIT. JOLY. Depuis le dernier ordre du jour de l'Assemblée les événements ont marché et il est impossible que l'Assemblée n'indique pas par un ordre du jour ce qu'elle veut faire. C'est un ordre du jour que je viens proposer. (Ah! ah!)

Je le défendrai par un simple rapprochement! notre expédition est partie pour la Romagne; elle devait amortir un coup d'une nouvelle sainte alliance. Eh bien! l'armée française a attaqué violemment la république romaine... On parle d'une nouvelle attaque qui aurait eu lieu en empruntant les canons de l'armée napolitaine. (Mouvement.)

Maintenant, si l'envoyé français n'est pas arrivé à temps, peut-être une nouvelle attaque aura-t-elle eu lieu. Il y a eu d'autres faits; des proclamations très graves. Le général Wimpfen réunit les quatre grandes puissances dans une alliance commune. Le commandant de l'expédition espagnole annonce aussi, au nom de sa puissance, l'agonie de la République romaine, nous sommes devenus les alliés de l'Autriche dans la question romaine, en même temps que l'Autriche devenait l'alliée de la Russie dans la question de Hongrie.

Est-ce sciemment que notre gouvernement entre dans cette nouvelle coalition européenne des rois? Rapprochez la déclaration de la Russie du manifeste du roi de Prusse, lisez les paroles de l'autocrate! Nous sommes tous des hommes de désordre et d'anarchie; car lorsqu'il parle ses regards se tournent sur la France....

Voix.—Il faut la première étape!

LE CIT. JOLY. Nous voilà donc en pleine coalition!... Nous voilà en présence d'un manifeste aussi insolent que celui de Brunswick!

Resterez-vous sous le coup de ces menaces incessantes! Vous contenterez-vous des explications du ministère? Non. Il faut une protestation, une protestation énergique pour faire sortir le gouvernement de la voie funeste où il est!

Tel est le but de l'ordre du jour que je propose.

Il y a quelques jours, le citoyen ministre nous arlait de ses protestations contre l'action russe; aujourd'hui, pressé de plus près, il n'a fait que répéter ce qu'il a dit. Nous avons le droit de demander davantage. Il faudrait qu'il nous apportât les réponses de la Russie à ses notes diplomatiques, qu'il nous prouvât que les projets de la Russie sont ajournés; mais on ne nous communique rien. Il est impossible que nous nous arrêtions,

Il y a des faits qui montrent que la Russie poursuit ses projets. La Russie déclare que l'Autriche a fait appel à ses armes, et qu'elle est obligée de lui donner cet appui. La Russie en finira avec les Hongrois. Les faits démentent ce que promet le ministre. Il faut que nous disions au gouvernement quelle est la ligne de conduite qu'il doit suivre. Il faut qu'il prenne des mesures énergiques qui changent la situation. Le ministre ne connaît d'autre alternative que courber sa tête devant la coalition des rois. Que dis-je? s'allier avec eux comme à Rome... ou bien que de déclarer la guerre?

Oui, je demande la guerre plutôt que l'abaissement de mon pays; car je me rappelle l'invasion de 1815. Je sais les hommes qui l'ont provoquée, qui ont ouvert les portes de l'étranger! Ce sont les mêmes qui ont acclamé à la République de 1848 pour l'étouffer dans leurs embrassements!

Je me rappelle aussi ce qui s'est passé en 1815; je vois encore ces cours prévotales, ces compagnies du Soleil les ass ssinats des frères Faucher, du général Ramel, du maréchal Brune. Eh bien! je préfère la guerre à toutes ces horreurs; je ne veux pas les revoir! (Bravos.)

Ce que je ne veux pas non plus, c'est qu'en dépit de notre honneur, vous alliez attaquer la République romaine! Je veux que vous changiez votre politique étrangère. Quant à Rome, le vote du 7 mai ne me suffit plus. (Très bien!)

Aujourd'hui, je veux que vous reconnaissiez la République romaine! (Applaudissements.) et que vos soldats, au lieu de l'attaquer, la défendent! Je veux que vous rompiez avec les rois, avec ces puissances du Nord, qui voient dans la France une proie qui leur est réservée. Il faut que ce changement de politique, que ces désirs énergiques se manifestent dans cette Assemblée; et, dans tous les cas, ils se manifesteront ailleurs. (Applaudissements.)

Voici l'ordre du jour que je vous propose:

« L'Assemblée nationale, considérant que le manifeste de l'empereur de Russie et que l'alliance contractée entre la Prusse, l'Autriche et la Russie établissent un grave danger pour le droit public proclamé par la Constition française et pour la liberté de l'Europe, protestant au nom du Peuple français, invite le gouvernement à prendre immédiatement les mesures les plus énergiques pour faire respecter le principe de l'independance et de la nationalité des Peuples partout où elles se trouvent menacées. » (Agitation à droite.)

LE CIT. PRÉSIDENT donne lecture de la proposition avec le paragraphe dernier modifié en ce sens qu'elle se termine en engageant le gouvernement à reconnaître formellement la République romaine.

Plusieux voix. — Ce n'est pas cela.

LE CIT. PRÉSIDENT. Ces modifications ont été faites par M. Joly lui-même.

LE CIT. MAUGUIN monte à la tribune... (Aux voix!) Mon intention, à moi, à qui les électeurs de mon département on bien voulu continuer leur mandat... est d'appeler, dès les premières séances, l'attention de l'Assemblée nouvelle sur la coalition que j'ai plusieurs fois signalée. Quant à présent, mon intention est de m'abstenir de voter... (Vives réclamations.)

Les assemblées sont permanentes, je le reconnais; elles conservent leurs pouvoirs jusqu'au dernier moment; mais permettez-moi d'ajouter qu'elles ne doivent en faire usage que dans des cas extraordinaires... Une chambre qui expire... (Longues et bruyantes rumeurs.)

LE CIT. MAUGUIN. Quant à moi, je m'abstiendrai. Cette question est immense; elle aurait besoin d'être longuement délibérée, et ce n'est pas dans une heure que nous pouvons la vider. (Assez! assez!)

LE CIT. VAULABELLE. Je viens répondre à l'honorable préopinant par des faits. Ce n'est pas la première fois qu'une Assemblée se trouve en présence d'une Assemblée qui va la remplacer.

La Convention a siégé jusqu'aux derniers jours; son dernier vote a été l'annexion du duché de Bouillon et de ses dépendances à la France; ses dernières séances ont été la création de l'Institut. de l'Ecole polytechnique et l'organisation de la cour de cassation; jusqu'au dernier jour, je le répète, elle a fonctionné, et elle a fonctionné utilement. (Approbation.)

LE CIT. CAVAIGNAC. Citoyens représentans, je le dis tout de suite, je ne m'abstiendrai pas dans la question qui nous est soumise; mais j'ai besoin de faire connaître mes raisons.

Ces raisons ne sont pas personnelles, mais comme je craindrais que le rejet de l'ordre du jour, sans en donner les motifs, ne fût mal interprété en dehors de cette enceinte, je crois qu'il est bon de les faire connaître.

J'a voté contre la faculté d'occupation de l'Italie par notre armée; j'ai voté coutre le crédit demandé pour l'expédition: j'en ai dit mes motif. Je ne voulais pas qu'on attaquât Rome; mais de là à ce qu'on nous demande aujourd'hui il y a un pas immense; je ne veux pas que la République française se porte solidaire de la République romaine. (Rumeurs à gauche.)

Une voix. — Nous voilà bombardeurs! (Nouvelle interruption.)

LE CIT. CAVAIGNAC. Je voterai contre l'ordre du jour tel qu'il est proposé; j'en accepterais un autre, je dirai tout à l'heure dans quels termes, mais je repousserai celui-là; je crois qu'aucun de nous ne peut s'abstenir en pareille matière, parce qu'il ne faut pas qu'on dise que l'Assemblée nationale de France est restée indifférente aux événements qui ont surgi dans le reste de l'Europe.

Je crois que l'attitude de la Russie et le manifeste qui explique cette attitude sont des faits qui doivent modifier complètement la politique de l'Europe et par conséquent la nôtre; je crois que ces faits peuvent devenir les conditions nécessaires d'une guerre en Europe. Eh bien! je verrais, un danger en présence de cette situation, à ce que l'Assemblée nationale y restât indifférente:..

Voix de la gauche: nous n'y sommes pas indifférents. (A droite: A l'ordre! clameurs à gauche. Interruption.)

Je reviens à la question. Il est à désirer qu'une autre rédaction se produise. J'ai dit que je ne voulais pas que la République française attaquât la République romaine, mais je pense qu'elle n'est pas obligée de la faire vivre... (Vive interruption.)

Repoussons donc la solidarité entre les deux gouvernements; mais en présence du manifeste de la Russie, voyons ce qu'il faut que la France y voie, ce que j'y vois, à savoir: une menace, un danger pour son avenir et une chance de guerre contre laquelle elle engage son gouvernement à se prémunir.

LE CIT. JOLY. J'ai l'honneur de proposer la rédaction suivante:

« L'Assemblée nationale,

» Considérant le manifeste de l'empereur de Russie et le traité intervenu entre la Russie, l'Autriche et la Prusse comme attentatoire aux principes de droit public proclamés par la révolution française et confirmés par l'ordre du jour du 26 juillet 1848;

» Protestant, au nom du Peuple français, contre la nouvelle coalition qui menace la liberté des Peuples,

» Invite le Gouvernement à prendre immédiatement les mesures nécessaires pour faire respecter le principe de l'indépendance et de la nationalité des peuples,

» Et passe à l'ordre du jour. »

LE CIT. CAVAIGNAC. Si l'Assemblée voulait bien m'accorder cinq minutes, j'aurais l'honneur de lui proposer un projet d'ordre du jour: celui qui lui est proposé me semble une véritable déclaration de guerre émanant d'une Assemblée constituante.

Or, bien que je considère le danger de guerre comme imminent, je déclare que je ne crois pas que l'Assemblée doive aller au devant...

La séance est suspendue pendant un quart d'heure.

A quatre heures trois quarts, la séance est reprise.

LE CIT. CAVAIGNAC. Dans le cas où l'ordre du jour du citoyen Joly serait accepté, j'ai dit que c'était entre Rome et nous une solidarité qu'il ne fallait pas accepter; dans le cas où il serait repoussé, j'ai dit qu'il était à craindre qu'on n'accusât l'Assemblée de rester indifférente en de si grandes circonstances.

C'est pour éviter ce double écueil que j'ai été amené à rédiger un ordre du jour ainsi conçu:

« L'Assemblée nationale appelle la sérieuse attention du gouvernement sur les événements et les mouvements de troupes qui ont lieu en ce moment en Europe; et préoccupée des dangers de cette situation, tant pour l'avenir de la liberté que pour les intérêts intérieurs et extérieurs de la République, elle recommande au gouvernement de prendre des mesures pour la prateger énergiquement. » (Approbation.)

Tels sont les termes de ma proposition. Elle a pour but: d'une part, de ne pas accepter la solidarité, de l'autre, de nous tenir prêts à la guerre, si la guerre doit venir.

LE CIT. JOLY. La rédaction de l'honorable général Cavaignac ne me paraît pas satisfaire aux besoins de la situation. Nous sommes en présence d'un acte officiel, patent, du manifeste de la Russie, dont vous connaissez les termes et le but final. Eh bien! je dis qu'il est impossible, dans notre protestation, de ne pas prononcer le mot de manifeste.

Que dit l'ordre du jour du général Cavaignac? Il parle d'événements, de mouvements de troupes; mais il y en a depuis un an dans toute l'Europe, des événements et des mouvements de troupes!

Je le répète, le manifeste est une déclaration de guerre au principe du gouvernement français, à la République française. C'est pour cela que je veux que l'Assemblée dise sa pensée sur le manifeste.

Ne nous jetons pas dans les équivoques, dans les ambages; il y a un an que notre politique ne vit que d'équivoques, il est temps qu'elle se montre au grand jour: il faut, avant de se séparer, que l'Assemblée nationale inaugure la politique de la République.

Je persiste plus que jamais dans mon ordre du jour.

L'orateur donne une nouvelle lecture de son ordre du jour.

LE CIT. O. BARROT, président du conseil. Le débat qui vient de se produire au milieu de deux ordres du jour, suffirait à lui seul pour indiquer la gravité de l'acte qu'on vous propose de rendre.

S'il s'agissait de porter un jugement sur l'état de l'Europe, assurement il y a là matière à discourir; mais quand il s'agit d'un manifeste, quand il s'agit, non pas d'un discours, mais d'un acte aussi solennel, il faut alors agir sérieusement, et bien songer à la politique qu'on veut ad opter.

L'ordre du jour de l'honorable citoyen Joly est un manifeste de guerre. Le citoyen Joly sait bien ce qu'il fait, il veut vous entraîner à la guerre, eh bien! qu'il le dise clairement...

Plusieurs voix. — Il l'a dit très clairement.

LE CIT. O. BARROT. Je prends acte de la déclaration. Eh bien! n'est-ce pas une énormité qu'on vous propose? quoi! incidemment et sans préparation, en quelques moments on vous propose de vous prononcer sur un manifeste de guerre! Eh bien! le gouvernement déclare qu'il ne veut pas s'associer à un manifeste de guerre...

Quelques voix. — Nous le savons bien!

LE CIT. O. BARROT. Non, nous ne voulons pas concourir à un pareil acte, dont nous n'aurons peut-être pas la responsabilité.

LE CIT. LEDRU-ROLLIN. A entendre les paroles du citoyen président du conseil, il semble qu'il n'ait pas lu le manifeste, il semble que nous soyons parfaitement libres de nos appréciations, de nos interpellations sur des éventualités éloignées qui pourraient se réaliser ou ne pas se réaliser.

Mais ouvrez donc les yeux, regardez, touchez du doigt. Mais il n'y a plus à choisir, il n'y a plus à évoquer, à interpréter; le manifeste est clair: il dit ce qu'il veut et comment il l'exécutera; il veut écraser la démocratie, et il le veut par ses soldats dont les bandes sont déjà n Autriche. Je le répète, il n'y a donc plus à choisir, il faut répondre, il faut se défendre ou subir la honte! (Oui! oui!)

Relisez donc ce manifeste! en voici les termes:

L'orateur relit le passage du manifeste qui commence par ces mots: «Il est sans doute à regretter... »

Après cette lecture l'orateur insiste pour que la France prenne une résolution et il émet en terminant cette opinion, que pour étouffer la guerre civile il faut répondre dignement aux despotes du dehors. (Ce discours est suivi d'une courte agitation)

LE CIT. O. BARROT, président du conseil. La question s'éclaircit à mesure que le débat s'a ance. Vous avez entendu les dernières paroles du préopinant; elles sont précises, pertinentes; il dit hautement que, pour éviter la guerre civile, il faut se jeter dans la guerre étrangère.

Pour appuyer son opinion, l'orateur a appelé l'histoire à son aide, il a cité le manifeste de Brunswick; j'en demande pardon au citoyen Ledru-Rollin, mais je dois lui dire qu'il a mal cité l'histoire et qu'il en a fait une fausse application. Il a dit qu'en 1792, c'était le sentiment populaire qui avait poussé à la guerre...

LE CIT. LEDRU-ROLLIN. Je n'ai pas dit cela. J'ai dit que le 25 juillet 1792, quand eurent paru les manifestes du duc de Brunswick et du roi de Prusse, la partie royaliste se prononça contre la guerre, et que quinze jours après le peuple faisait exécuter, aux Tuileries, ses volontés.

LE CIT. ODILON BARROT. Je persiste à dire que le citoyen Ledru-Rollin se trompe et sur la manière dont il rapporte l'histoire et dans les applications qu'il en fait à notre époque. Etrange similitude. en effet! Quand apparut le manifeste du duc de Brunswick, on marchait déjà sur la France pour lui contester le plus saint de tous les droits, le plus inaliénable, le droit de se choisir ses institutions...

Voix de la gauche.—C'est encore ce qu'on veut aujourd'hui.

LE CIT. ODILON BARROT. Je répète que la similitude n'existe pas, qu'elle ne peut pas exister; et je ne cite qu'un fait à l'appui, c'est que l'empereur de Russie a reconnu solennellement la République française, tandis qu'en 1792.. (Rires de dénégation.)

Je n'ai rappelé ce fait que pour prouver qu'il n'y a pas de similitude dans les deux situations, et à coup sûr il est de nature à l'éloigner singulièrement.

Je ne veux pas me prononcer si vite sur la plus grave question que nous ayons à résoudre, car, sachez-le bien, c'est la liberté qui est engagée dans cette guerre... Jusqu'à ce jour vous avez préféré faire grandir la liberté dans la paix, vous avez bien fait; la France, le monde entier vous en seront reconnaissants. (Assez! assez!)

Après quelques autres considérations, le citoyen président du conseil dit en terminant:

Pour moi, je n'aime pas cette politique à deux fins qui, d'une part, au milieu de la paix, tarit les ressources publiques... (Violentes interruptions. — La voix de l'orateur cesse de se faire entendre. Après un long tumulte, il reprend:)

Quand on pousse son pays dans une telle voie, quand on se donne la satisfaction de l'agiter, ce ne doit être qu'à une seule condition, c'est qu'on sera responsable de ses actes; mais quand soi-même on doit disparaître après ce vote, on n'engage pas ainsi la politique de son pays. Je demande l'ordre du jour pur et simple. (Longue agitation.)

LE CIT. CRÉMIEUX pense que les manifestes des souverains de l'Europe sont une déclaration de guerre à notre révolution; la France ne peut y répondre que par la guerre: il se prononcera pour la déclaration de l'Assemblée qui exprimera le plus énergiquement ses sentiments.

La discussion est close au milieu d'une vive agitation.

Un grand nombre de membres demandent le scrutin de division sur la tribune, avec l'insertion des noms au *Moniteur*; il y est aussitôt procédé.

LE CIT. CLÉMENT THOMAS. Citoyens représentants, il paraît que le système mis en pratique, il y a quelques jours, par un certain nombre de nos collègues est encore appliqué dans une question si grave: je veux parler de ceux qui s'abstiennent de voter.

Une voix: vous n'en savez rien!

LE CIT. CLÉMENT THOMAS. Il manque encore 40 bulletins pour que le scrutin ait un résultat. Je le sais comme tout le monde peut le savoir. Je signale le fait et je n'insiste pas; le pays vous jugera: mais je désire que, par votre abstention, vous n'ayez pas jeté le pays dans des embarras énormes et inextricables. (Vive approbation.)

Dans tous les cas, l'Assemblée ne pouvait ne pas répondre au manifeste du chef de l'aristocratie de l'Europe. (Oui oui!)

Voici ce que je propose: Je demande qu'à un acte émané d'un souverain absolu l'Assemblée nationale elle-même, pouvoir souverain, réponde au nom de la nation; je propose de nommer demain une commission qui sera chargée de rédiger une déclaration énergique en réponse à celle de l'empereur de Russie. (Oui! oui!)

Quelques voix. On va voter; le scrutin est toujours ouvert.

LE CIT. CLÉMENT THOMAS. Si aujourd'hui le scrutin est annulé faute d'un nombre suffisant de votants, je déclare que demain je déposerai sur le bureau ma proposition. (Vive approbation.)

LE CIT. GOUDCHAUX. Citoyens, les factions s'agitent et s'agitent dans ces couloirs... (Profond silence.) J'ai la preuve à l'appui de ce que j'avance. Ceux qui depuis six mois ont l'habitude de mener dans les couloirs les affaires du pays... (Sensation profonde.)

Quelques voix.—Thiers! Thiers!

LE CIT. GOUDCHAUX. Ceux-là empêchent le vote. Dans cette grave situation, si ans un temps que nous allons fixer le scrutin n'obtient pas un résultat, je propose à l'Assemblée de se déclarer en permanence. (Une immense acclamation, partie de tous les bancs extrêmes, accueille cette proposition.

LE CIT. PRÉSIDENT, après avoir lougtemps agité sa sonnette. Le citoyen Goudchaux fait deux propositions: il propose de fixer la fermeture du scrutin à sept heures (il est six heures quarante minutes); si d'ici là le scrutin n'est pas rempli, l'Assemblée se déclarera en permanence; je mets aux voix ces deux propositions.

Presque toute la gauche et une partie des bancs extrêmes se lèvent en faveur des deux propositions, qui sont adoptées au milieu des plus bruyantes acclamatious et au cri de: Vive la République!

LE CIT. PRÉSIDENT. Le scrutin est repris; j'invite tous les membres de l'Assemblée à le laisser continuer dans le plus grand silence.

L'aiguille de l'horloge de la salle marque sept heures; le citoyen président déclare que le scrutin est fermé.

A sept heures et demie le résultat du dépouillement est proclamé.

En voici le résultat:

Nombre des votants,	512
Majorité absolue,	257
Pour,	53
Contre,	459

L'Assemblée n'a pas adopté l'ordre du jour pur et simple.

LE CIT. PRÉSIDENT. Deux ordres du jour motivés sont proposés par les citoyens Joly et Cavaignac. L'Assemblée en connaît les termes. Le citoyen Bastide en propose un troisième, ainsi conçu:

« L'Assemblée nationale, considérant que le principe de l'indépendance de l'Europe et la sécurité même de la France sont menacés par le Manifeste de l'empereur de Russie et par les mouvements de troupes qui s'exécutent en Europe, invite le gouvernement à prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger l'honneur et les intérêts de la France. »

Sur la demande du citoyen Baudot, ces divers ordres du jour sont renvoyés dans les bureaux.

La séance est levée aux cris de *Vive la République!*

Bourse de Paris du 22 mai.

VALEURS FRANÇAISES.

AU COMPTANT.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dernier cours.	Clôture précéd
5 0/0 j. du 22 mars. .	79 »	82 50	81 »	82 50	79 60
4 1/2 0/0 j. du 22 mars.	» »	» »	» »	» »	» »
4 0/0 j. du 22 mars. .	64 50	» »	» »	62 50	62 50
3 0/0 j. du 22 déc. . .	49 »	52 »	49 »	52 »	49 »
Action de la Banque.	2000 »	2100 »	1800 »	2100 »	1900 »
Obligations de la Ville	1010 »	1040 »	1025 »	1025 »	1050 »
4 canaux avec prime.	» »	» »	» »	» »	» »
4 can., Act. de jouis...	» »	» »	» »	» »	60 »
Bourgogne, j. d'avril.	800 »	» »	» »	800 »	875 »
Bourgogne, Act de j.	» »	» »	» »	» »	» »
Caisse hypothécaire..	» »	» »	» »	» »	130 »
Mine de la Grand'-Combe.	» »	» »	» »	» »	» »
Zinc Vieille-Montagne	2500 »	» »	» »	2500 »	2750 »

CHEMINS DE FER.		1er cours.	Dernier cours.	Clôture précédente
COMPTANT.	Saint-Germain,	» »	» »	420 »
	Versaille, R. D.	175 »	180 »	200 »
	Versailles, R. G	155 »	155 »	157 50
	Paris à Orléans,	700 »	700 »	750 »
	Paris à Rouen,	460 »	475 »	420 »
	Rouen au Havre,	» »	» »	265 »
	Avignon à Marseille,	» »	» »	200 »
	Strasbourg à Bâle,	92 50	93 75	97 50
	Du Centre,	» »	» »	330 »
	Amiens à Boulogne,	» »	» »	» »
	Orléans à Bordeaux,	385 »	385 »	395 »
	Du Nord,	395 »	412 50	400 »
	Paris à Strasbourg,	345 »	346 25	357 50

LE RÉDACTEUR-GÉRANT,
EUGENE CARPENTIER.

Imprimerie de NAPOLÉON CHAIX et Cᵉ